COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

C.P.S. N° 57 (10 FR.) 4 AVRIL 1995

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

COMITE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

DÉCLARATION DU COMITÉ POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI ET DE L'INTERNATIONALE OUVRIERS ET RÉVOLUTIONNAIRES

POUR LA LIQUIDATION DE LA Ve RÉPUBLIQUE

LES PRINCIPAUX CANDIDATS

Par dizaines, scandales financiers, affaires de corruption, de prévarications éclatent en surface, ce qui indique la pourriture en profondeur du régime capitaliste. C'est dans cette atmosphère que se déroule la campagne électorale pour l'élection du président de la République qui aura lieu le 23 avril pour le premier tour, le 8 mai pour le second. Désormais les principaux candidats à la présidence sont connus.

Partis bourgeois, dits de droite : les duettistes rivaux Chirac et Balladur (RPR), Le Pen (FN), De Villiers (Mouvement pour la France.

Partis ouvriers traîtres et dégénérés : Lionel Jospin (PS), Robert Hue (PCF).

Il faut mentionner les candidatures de Jean-François Hory au nom de "Radical", organisation bourgeoise dite de gauche, dont l'objectif est de prendre le plus de voix possible à Jospin pour l'empêcher d'accéder au deuxième tour — les candidatures des différents groupes écologistes, formations petites bourgeoises.

Enfin, il y a la candidature d'Arlette Laguiller représentant "Lutte Ouvrière", organisation que l'on peut considérer comme ouvrière et qui développe une politique populiste.

Après longues réflexions Barre et Giscard d'Estaing ont renoncé à être candidats en reconnaissant que leurs candidatures n'auraient que peu d'écho. De façon à peine voilée, en déclarant que Juppé ferait un excellent premier ministre, Giscard a appelé à voter Chirac. Millon et les "fidèles" de Giscard l'ont fait ouvertement.

«UNE INSTITUTION CONTRAIRE À LA TRADITION RÉPUBLICAINE»

La conception d'un "Président de la République" est née de la réaction bourgeoise. La première République, dans la phase révolutionnaire de la Convention, de septembre 1792 à juillet 1794, a été un régime d'Assemblée. La Convention détenait le pouvoir et le déléguait éventuellement à ses comités. Jean-Marie Mayeur, dans son livre "Les débuts de la IIIe République" a écrit :

> *«La présidence de la République est une institution contraire à la tradition républicaine française attachée à un exécutif collégial. En fait le président de la République, irresponsable, élu pour sept ans par le Congrès formé du Sénat et de la Chambre des députés, a les pouvoirs d'un monarque constitutionnel».*

En France, c'est la IIe République qui, après l'écrasement du prolétariat parisien au cours des journées insurrectionnelles du 23 au 27 juin 1848, a adopté le système d'un président de la République, qui plus est, élu au suffrage universel. La "Constituante" a accouché le 23 octobre 1848 de la Constitution qui établissait cette disposition. L'objectif était de donner le pouvoir au général Cavaignac, le massacreur de juin et depuis chef du pouvoir exécutif. Le 10 décembre, c'était Napoléon Bonaparte qui était élu. La voie lui était ouverte vers le coup d'État du 2 décembre 1852 (voir le 18 brumaire de Louis Bonaparte).

LA IIIe RÉPUBLIQUE ET LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Après la chute du IIe Empire, à la suite de la défaite de Sedan, la proclamation le 4 septembre 1870 de la République, la capitulation devant l'Allemagne, l'écrasement de la Commune de Paris au cours de la semaine sanglante (21 au 28 mai 1871) - l'Assemblée nationale a élu Thiers, le 31 août 1871, qui était déjà président du Conseil des ministres, président de la République. Le 24 mai 1873 mis en minorité devant l'Assemblée nationale par une majorité composée de partisans d'une restauration monarchique (orléanistes et légitimistes) Thiers démissionnait de la présidence de la République. Le même jour, le maréchal de Mac-Mahon était élu à ce poste.

Le 30 janvier 1874 l'Assemblée nationale votait le fameux amendement Wallon (353 voix contre 353) qui précisait que le président serait élu par la Chambre et le Sénat siégeant ensemble. Cependant De Broglie, président du conseil, faisait prolonger de sept ans le mandat de Mac-Mahon. La présidence de Mac-Mahon était comprise comme une transition vers une restauration monarchique. Jean-Marie Mayeur, déjà cité, ajoute :

«Il suffisait d'une bien légère révision pour permettre une restauration. Le président n'a-t-il pas le droit de grâce et de conclure les traités ? Il a l'initiative des lois, comme les Chambres. Il peut proroger et clore les sessions des Chambres, après cinq mois de session ordinaire. Il peut dissoudre la Chambre des députés avec l'avis du Sénat. Il nomme les ministres» (page 33)

Mais les monarchistes ne parvenaient pas à s'entendre entre orléanistes et légitimistes et les républicains bourgeois bénéficiaient aux élections législatives du 5 mars 1876 d'une puissante percée : ils obtenaient 360 députés, les monarchistes seulement 150 dont 75 bonapartistes.

En conflit avec la majorité républicaine qui, le 19 juin 1877 votait un ordre du jour affirmant que le ministre de Broglie n'avait pas "la confiance de la nation", appuyé sur le Sénat, Mac-Mahon dissolvait la Chambre. Aux élections des 14 et 28 octobre 1877, les républicains conservaient 321 élus, les monarchistes en obtenaient 208. Après avoir tenté le bras de fer avec la Chambre, le 30 janvier 1878, Mac-Mahon démissionnait. La IIIe République telle qu'elle a vécu jusqu'en 1940 était née.

«UNE MONARCHIE ÉLECTIVE»

C'est la Ve République qui a rétabli l'élection du président de la République au suffrage universel : sa constitution donne véritablement le pouvoir au président de la République : il désigne le gouvernement et le renvoi, il a ses domaines réservés, il peut dissoudre l'Assemblée nationale. Le bon fonctionnement de la Ve République implique que la majorité parlementaire soit une projection de la majorité présidentielle. A propos de la décision de soumettre à référendum (octobre 1962), la décision que le président de la République soit élu au suffrage universel, André Fontaine a écrit dans "Le Monde" du 17 février 1995 un article intitulé "Le Président et le peuple" où on lit :

«L'idée avec laquelle il (De Gaulle) *avait paru jouer un moment, d'un retour à la monarchie, étant impraticable, il rêvait pour la France d'un roi sans couronne, habilité pour sept ans renouvelables, à parler et à trancher en son nom. A défaut de l'onction que le saint chrême apportait aux Capétiens, celle du suffrage universel ferait l'affaire, le suffrage restreint étant voué, comme il l'avait dit à Alain Peyrefitte, à toujours "écarter Clémenceau au profit de Deschanel"»*

ÉVOLUTION DE LA IIIe RÉPUBLIQUE

Cependant la Constitution et ce qu'elle sous-tend ne peuvent s'appliquer automatiquement. Encore faut-il que les rapports politiques le permettent. La IIIe République en a donné la démonstration. La bourgeoisie française s'est libérée de la menace restaurationniste, du carcan clérical et a trouvé, dans la forme parlementaire républicaine, la forme politique adéquate à sa domination, pendant 65 ans. Du même coup, la présidence de la République a joué un rôle secondaire et les pouvoirs du président, pour l'essentiel, tombés en désuétude, même s'ils n'ont pas été officiellement abrogés. Ainsi le droit de dissolution de la Chambre des députés n'a plus été utilisé. Cependant, la IIIe République s'est effondrée à la suite de la défaite de 1940 et la Chambre des députés a donné tout le pouvoir à Pétain. La IVe République a repris la tradition de la IIIe, y compris d'ailleurs dans la capitulation, en transmettant, en 1958 le pouvoir à De Gaulle.

LA Ve RÉPUBLIQUE : UN BONAPARTISME BATARD

Le programme de la Ve République c'est le corporatisme, l'élimination des partis, la suppression des principales libertés démocratiques. Elle n'a pu l'appliquer intégralement. De Gaulle et ses successeurs se sont heurtés à la résistance et à la puissance du prolétariat et de la jeunesse : grève des mineurs de février-mars 1963, grève générale et manifestations de masse de mai 1968, défaite de De Gaulle à son référendum d'avril 1969 ; en novembre-décembre 1986 les étudiants et les lycéens ont infligé une dure défaite politique au gouvernement Chirac, etc...

Paradoxe : certes le PS et le PCF sont des partis traîtres et dégénérés, mais ce sont néanmoins des partis ouvriers. En 1981 et 1988 Mitterrand, principal dirigeant du PS a été élu président de la République et le PS et le PCF ont obtenu la majorité à l'Assemblée nationale.

La Ve République n'en reste pas moins un régime de type bonapartiste. Le "Comité pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire" se prononce pour la liquidation de la Ve République.

L'ENJEU POUR LA BOURGEOISIE DE CES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

RÉTABLIR LE FONCTIONNEMENT "NORMAL" DE LA Ve RÉPUBLIQUE

Le premier enjeu pour la bourgeoisie de ces élections présidentielles est de compléter le rétablissement du fonctionnement "normal" de la Ve République. En 1981 l'élection du principal dirigeant du PS à la présidence de la République, d'une écrasante majorité de députés du PS et du PCF à l'Assemblée nationale était contradictoire à l'essence, à la nature profonde de la Ve République, même si, grâce à la politique de Mitterrand, du PS et du PCF et des appareils syndicaux, elle s'est maintenue.

En 1986 les élections législatives, en donnant la majorité au RPR et l'UDF à l'Assemblée nationale, ont établi la situation bâtarde de la "coexistence". Le RPR se préparait à reconquérir la totalité du pouvoir en 1988, aux élections présidentielles. Mais il a été battu, Mitterrand réélu, le PS et le PCF ont disposé à nouveau, à eux deux, de la majorité à l'Assemblée nationale. En 1993 le RPR et l'UDF ont obtenu une majorité écrasante de députés à l'Assemblée nationale. Une nouvelle "coexistence" a commencé entre le gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur imposé par Chirac à Mitterrand. Reste à rétablir l'unité de fonctionnement de la Ve République par l'élection de Balladur ou de Chirac à la présidence de la République, rétablir la subordination étroite du gouvernement, de la majorité parlementaire, de tous les organismes de l'État à la présidence de la République.

BILAN DU GOUVERNEMENT BALLADUR-CHIRAC

Rétablir l'unité de fonctionnement de la Ve République et de l'État est d'autant plus important que la bourgeoisie se prépare à engager une offensive majeure contre le pouvoir d'achat, les acquis sociaux du prolétariat et de la jeunesse dont le gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur a, depuis 1993, mis en place les éléments et engagé les préliminaires.

Faire le bilan de toutes les mesures qu'en deux ans le gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur-Chirac a prises contre la classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse est difficile, tant il est chargé. Pour l'essentiel :

- Décrets du 28 août 1993 faisant passer de 150 à 160 trimestres le temps de cotisation à l'assurance vieillesse nécessaire pour bénéficier d'une retraite pleine. Extension aux 25 dernières années de cotisations de la base de calcul des retraites. Auparavant c'était les dix meilleures années de cotisation qui étaient prises en compte ;

- Augmentation depuis le 1er juillet 1993 de 1,3 % de la CSG, augmentation de 5 francs du forfait hospitalier journalier, élévation de 5 points de la part des dépenses de santé portées à la charge des assurés. Accord avec les organisations de médecins pour réduire de 10 millions les dépenses de santé ;

- "Loi quinquennale (dite) pour l'emploi", démantelant en grande partie les acquis des travailleurs, développant "l'apprentissage" ;

- Formation professionnelle ;

- Lois Pasqua de 1993 comprenant :
  - -la réforme du code de la "nationalité",
  - -l'accroissement du droit de contrôle et des attributions de la police,
  - -la réduction a minima du droit d'asile.

Le gouvernement Balladur a subi deux cinglantes défaites politiques :

- la mobilisation des enseignants et autour d'eux d'une grande partie de la jeunesse, la gigantesque manifestation du 16 janvier 1994 l'ont contraint à mettre au rancart la loi Bayrou dont l'objet était "d'autoriser" le financement par les collectivités locales (communes, départements, régions) des établissements privés d'enseignement ;

- le mouvement des étudiants qui a obligé Balladur à annuler les décrets instituant les CIP ;

Le gouvernement RPR-UDF, le gouvernement Balladur-Chirac n'a pas pour autant renoncé à ses attaques contre le prolétariat et la jeunesse :

- les 155 propositions de Bayrou dont l'objectif est le démantèlement du corps enseignant et de l'enseignement public ont été négociées avec les dirigeants des organisations syndicales des enseignants. Elles sont devenues 158 décisions, baptisées "nouveau contrat pour l'école" ;

- poursuite de la mise en place de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi" ;

- plan "exemplaire" de "rentabilisation" d'Air France ;

- lois sur la famille, la séparation des caisses de la Sécurité Sociale ;

- loi de programmation militaire ;

- loi d'orientation sur la justice.

Pasqua a sévi à nouveau :

- loi d'orientation sur "l'aménagement et le développement du territoire" ;

- loi d'orientation sur la "Sécurité" ;

La liste pourrait être allongée, allongée...
Font partie de cette politique : l'augmentation de 10 % du chômage en 1993, la multiplication des petits boulots, l'augmentation de 14 % du nombre des "Contrats Emploi Solidarité" (CES), les dégrèvements de cotisations sociales (car c'est une diminution de la valeur de la force de travail au

moyen de la réduction du salaire différé), la diminution du pouvoir d'achat des salaires, des retraites, etc, etc... Par contre, les "aides aux entreprises" s'élèveront en 1995, selon le budget, à 114 milliards.

Bilan du gouvernement Balladur-Chirac car Balladur est devenu premier ministre sur injonction de Chirac qui a approuvé pleinement la politique pratiquée par le premier ministre.

DANS L'ENSEMBLE DES PAYS D'EUROPE

L'offensive des organisations et partis bourgeois au pouvoir en France, contre la classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse de ce pays, à sa contrepartie dans les autres pays d'Europe. Rappelons ce qu'écrivait CPS n° 56 daté du 15 février 1995 :

"Depuis la fin des "trente glorieuses", les offensives conduites par la bourgeoisie pour diminuer le coût de la main d'œuvre se multiplient et se généralisent, tant dans les pays économiquement arriérés que dans les grands pays impérialistes : dans ces derniers sont en particulier visés les acquis sociaux de la classe ouvrière : protection sociale, droits à la retraite, statuts, législation du travail, etc...

Selon "Le Figaro" du 19/1, la *«maîtrise des dépenses de santé* (est) *un chantier mondial»* :

> *«Loin d'être un problème spécifique à la France, la maîtrise des dépenses de santé est une obligation qui s'impose à tous les pays développés, sauf à s'interdire tout pas en avant dans d'autres domaines sociaux tout aussi prioritaires.*
>
> *En témoigne la multiplicité de réformes qu'ont conduit avant la France nos voisins, avec des résultats certes inégaux et en tout cas jamais acquis une fois pour toutes.*
>
> *La grande réussite, c'est celle de l'Allemagne, parvenue par les réformes successives de Norbert Blüm et Horst Seehofer, à traquer le déficit des caisses maladie, sans se laisser paralyser par les corporatismes.*
>
> *Entre 1992 et 1993, les comptes sont en effet passés d'un déficit de 9 milliards de marks à un excédent de même ampleur.»*

Ces attaques sont conduites aujourd'hui y compris dans les pays où la classe ouvrière avait acquis une situation qui pouvait sembler enviable aux prolétariats des pays dominés. Ainsi de la Suède :

> *«Avec une dette totale croissante, représentant environ 90% du PIB et un déficit budgétaire égal à 13,4 % du revenu national en 1994, la Suède figure en queue de peloton* (de la CE).
>
> *L'heure est donc à l'austérité et le ministre social-démocrate des finances, Göran Persson, a présenté, mardi 10 janvier, dans son projet de budget couvrant l'exercice juillet 1995-décembre 1996, une série de mesures qui écornent sérieusement le "modèle social" que son parti a si largement contribué à édifier. Pour économiser un peu plus de 15 milliards de francs — 1 % environ du PIB —, le gouvernement veut notamment réduire de 15 %, à compter de 1996, les allocations familiales, qui se montent aujourd'hui à 525 francs par mois et par enfant. En 1998, il entend plafonner à 75 % les taux de remboursement de la Sécurité sociale, de l'assurance-maladie et du congé parental. Les allocations-logement, en particulier celles dont bénéficient les personnes âgées, seront revues à la baisse.* ("Le Monde" du 13/1)

Mais d'ores et déjà, le chef du parti conservateur estime que ces projets sont insuffisants et qu'un nouveau plan d'austérité devra être présenté dans les mois à venir.

Ainsi de l'Autriche, dont le même journal indiquait la veille qu'elle :

> *«est en passe d'adopter une politique de rigueur sans précédent qui devrait lui permettre de participer à l'Union monétaire en 1997 ou en 1999. Le gouvernement de coalition entre sociaux-démocrates et conservateurs, reconstitué à l'issue des élections d'octobre 1994, devra réussir à maîtriser les dépenses du secteur public, dont la progression trop rapide a entraîné un triplement du déficit depuis 1992.*
>
> *(...) Les effets de ce plan d'austérité se traduiront par une révision douloureuse du généreux système de dépenses sociales, une réduction des effectifs dans la fonction publique et la suppression d'un certain nombre d'avantages accordés aux fonctionnaires».*"

Dans les deux cas ce sont les dirigeants du principal parti de la classe ouvrière qui, au pouvoir, conduisent cette politique.

En Allemagne, lors des dernières élections, c'est le parti du chancelier Kohl qui l'a emporté sur le parti social-démocrate, les dirigeants de ce dernier ayant fait en sorte de ne pas les remporter. Dans ce cas, ce sont les dirigeants syndicaux qui ont offert leurs services au gouvernement Kohl et à la bourgeoisie pour la mise en œuvre de projets réactionnaires.

UN AXE FRANCO-ALLEMAND

Début janvier, le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, repart en guerre contre les horaires de fermeture des magasins, horaires qui datent de 1956. Il reprend un projet qui avait échoué en 1993 du fait, en particulier, du veto d'une partie des patrons de ce secteur d'activité. Il a cette fois le renfort des Chambres de Commerce et d'Industrie. Le 25 janvier se tient la première séance d'une conférence réunissant, sous la houlette du chancelier Helmut Kohl, dirigeants des syndicats ouvriers et représentants du patronat. Selon "Le Figaro" du 27 janvier, la satisfaction dominait après la première séance de cette conférence dite "conférence de consensus" :

> *«Tout au moins, déclare le président syndical, Dieter Schulte, nous ne sommes pas déçus, et sommes décidés à agir de concert dans différents secteurs importants.*

L'atmosphère était constructive et les résultats seront profitables»

(...) Dans l'entourage de Helmut Kohl, on baptise déjà ce tripartisme social "le trialogue de l'avenir". L'objectif est de détecter "les rigidités" nées de l'habitude et de consensus anciens — "un travers très allemand" — pour rendre à l'économie sa capacité d'innovation.

Le chancelier veut créer — là est la nouveauté — "le changement par le consensus".

(...) Le marchandage sur le temps de travail, semaine de 35 heures payées 35 ou semaine de 4 jours à salaire réduit comme chez Volkswagen, a été évoqué mais différé. L'ambiance s'est détendue depuis que le DGB a jeté dans la balance, au début de cette semaine, une contrepartie "historique" : la flexibilité des horaires de fermeture des magasins, et éventuellement des concessions sur le travail du samedi, le temps allemand d'utilisation des machines étant le plus bas d'Europe. Le chancelier admire le travail à temps partiel pratiqué en Hollande, et Dieter Schulte plaide, de son côté, pour le modèle de réinsertion Start également hollandais, à l'essai en Rhénanie-Westphalie».

Il s'agit donc pour les dirigeants syndicaux, par la baisse des salaires et la flexibilité accrue des horaires, de permettre au patronat une meilleure utilisation du capital mort et une amélioration du taux de profit.

Aussitôt rendue publique, cette offre des dirigeants syndicaux allemands était largement utilisée en France par la bourgeoisie, sa presse et ses représentants dans la classe ouvrière. Dès le 27 janvier, "Le Figaro" remarque :

«L'Allemagne vient de relancer le débat sur le temps de travail. En indiquant qu'il était ouvert à la semaine de quatre jours sans compensation totale de salaire et au travail du samedi, le DGB, confédération syndicale qui compte 10 millions de membres, a donné un sérieux coup de main à la CFDT.
(...) Député RPR de la Vienne, le premier s'est réjoui hier "que nos voisins d'outre-Rhin avancent délibérément sur la voie du temps choisi", et s'est dit "persuadé que ce sera également l'un des thèmes forts de la présidentielle en France". Avant lui, Gilles de Robien, député maire P.R. d'Amiens, avait fait de même, et "regretté que la France n'ait pas souhaité être pionnier dans ce domaine, alors que la situation dans notre pays, bien plus encore qu'en Allemagne, nécessite de réels efforts d'imagination et de solidarité pour lutter contre le chômage".

(...) Prudent, Jean Gandois, le nouveau patron du CNPF, s'est bien gardé de répondre aux appels réitérés de Nicole Notat, qui a fait de la réduction du temps de travail le point clé à partir duquel la CFDT jugera de la volonté patronale de s'engager vraiment sur l'emploi.

Tout au plus a-t-il confirmé hier aux "Echos" qu'il réunirait après la mi-février une table ronde de l'ensemble des syndicats pour définir "quels points et avec quelle méthode des négociations peuvent être engagées...". "J'espère, ajoute-t-il, qu'il y aura une ou plusieurs négociations-cadres au niveau interprofessionnel, suivies de négociations au niveau des branches et des entreprises».

Quant à Nicole Notat, dirigeante de la CFDT, elle se félicite :

«Si le dialogue qui vient de s'entamer en Allemagne peut se conclure, ce sera une formidable démonstration contre la fatalité et l'impuissance face au chômage. L'Allemagne ouvre une voie qui ne peut pas être négligée par les autres pays, dans la mesure où tous sont confrontés à la recherche de solutions nouvelles dès lors que l'on admet que la croissance ne suffira pas».

A cette politique correspond les directives de la Commission de l'Union européenne.

LES PRÉ-CONDITIONS DE LA "REPRISE"

Diminuer drastiquement la valeur de la force de travail, avilir les conditions d'existence et de vie du prolétariat et de la jeunesse, annuler les conquêtes économiques et sociales qu'ils ont arrachées au cours d'une lutte de classe plus que séculaire est une nécessité objective pour le capital, pour qu'il maintienne et si possible améliore son taux de profit.

Actuellement toute la presse bourgeoise met l'accent sur le "boom" économique aux USA, la "reprise" dans les pays dominants d'Europe. Mais "boom" économique et "reprise" ont eu comme pré-conditions des dizaines de millions de chômeurs dans les pays capitalistes dominants, le rejet dans la "pauvreté" d'autres millions de travailleurs et de jeunes, des pourcentages extraordinaires et croissants d'hommes, de femmes, de jeunes vivant au-dessous du minimum, le développement rapide des "sans domiciles fixes". Des zones entières de villes, de régions souffrent de ce qui est appelé "le mal des banlieues". Mais qu'est donc ce "mal" ? Ce n'est rien d'autre qu'une conséquence de la décomposition du mode de production capitaliste, de la société bourgeoise.

Parmi les pré-conditions du "boom" économique et de la "reprise", il y a les conditions d'existence faites aux masses immenses d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique, des pays de la partie Ouest de l'Europe économiquement les moins développés, de ceux de la partie Est de l'Europe et de l'ex-URSS où le processus de la restauration capitaliste est en cours. Ces conditions ne peuvent que s'aggraver tant que le mode de production capitaliste se survit : la population laborieuse et la jeunesse des pays capitalistes dominants, des puissances impérialistes, peuvent lire leur avenir dans le présent des pays directement ou indirectement soumis à ces puissances.

LE CAPITALISME : UN MODE DE PRODUCTION POURRISSANT

Manifestement, le "boom" économique aux USA, la "reprise" dans les pays dominants ne sont que temporaires. Déjà ils vacillent. La crise financière dont l'épicentre se situe au Mexique continue à secouer tout l'édifice financier international. Pourtant l'impérialisme américain a mis le paquet pour tenter de la maîtriser : un crédit de 50 milliards de dollars a été ouvert au gouvernement mexicain (crédits très onéreux qui hypothèquent toute l'économie mexicaine), principalement la production de pétrole et jusqu'à la société nationale productrice, la "Pemex" ; crédits qui ont été accompagnés d'un diktat au gouvernement mexicain : il est exigé de lui qu'il réduise encore, et brutalement, le pouvoir d'achat des masses mexicaines et aggrave leurs conditions d'existence). L'onde de choc de cette crise n'a pas fini de se faire sentir. L'effondrement à court terme du système financier international n'est pas à exclure. En tout cas la crise mexicaine annonce qu'à plus ou moins long terme il se disloquera ce qui entraînerait, ipso facto, la dislocation du marché mondial et une crise économique générale sans précédent.

SPÉCULATION

A chaque moment la spéculation entraîne des krachs dont la tendance est de s'étendre à l'ensemble des institutions financières, banques, entreprises, organismes des États. Un article publié par "Le Monde" du 28 février rappelait :

> *«Le 6 décembre, le comté californien d'Orange a demandé la protection de la loi sur les faillites après avoir perdu plus de 2 milliards (de dollars) sur les (produits) dérivés. Plus récemment encore, mercredi 22 février, un article du Washington Post, affirmait que le district de Columbia était insolvable à la suite d'opérations de marché. On peut d'ailleurs parler d'une véritable série noire en 1994. En janvier, la société allemande Metallgesellschaft a annoncé avoir perdu plus d'un milliard de dollars sur ses opérations avec des contrats à termes de produits pétroliers. En mars, le fonds d'investissements Astin Capital Management (2 milliards de dollars) est liquidé après d'énormes pertes consécutives à des opérations dérivées sur des hypothèques. En avril les lessives Practer and Gamble révèlent une perte de 102 millions. En juin c'est l'État de Floride qui révèle avoir perdu 175 millions de dollars».*

Conclusion de l'article :

> *«Les autorités de tutelle craignent ce qu'elles appellent dans leur jargon "un risque du système" : que, par effet de domino, la défaillance d'un seul entraîne la faillite de tous.*
>
> *Un scénario-catastrophe pas forcément absurde au regard des engagements "hors bilan" des seules banques américaines. Ils atteignaient, à la fin de 1993, 1923 milliards de dollars pour Banker Trust, 1731 milliards de dollars pour JP Morgan à comparer à des capitaux propres de respectivement 4,5 et 9,9 milliards de dollars.»*

La déréglementation, la suppression de toute entrave à la circulation internationale des capitaux, ont permis que se rassemble une masse fantastique de capitaux flottants spéculant sur tout. Rien que *"l'encours des produits dérivés est passé de 5000 milliards de dollars en 1989 à 14000 en 1994"*.

C'est un incroyable château de cartes, une bulle spéculative qu'un événement imprévisible fera éclater. Le 25 février, la banque anglaise Baring Brothers, installée depuis deux siècles à la City a annoncé une perte de 600 millions de dollars (en réalité un milliard) par suite de spéculation de son bureau de Singapour sur des produits dérivés. Venant alors que sévissent les conséquences de la crise mexicaine, ce krach a déclenché "un coup de tabac" en bourse et de violents remous sur le marché des monnaies faisant tanguer dangereusement le système.

Les banques et les établissements financiers français sont profondément engagés dans des opérations douteuses et dans la spéculation. L'exemple typique en est le Crédit Lyonnais. Pour le sauver de la faillite, l'État va lui reprendre 135 milliards de francs "d'actifs". La banque a un portefeuille de 100 milliards de francs sur l'immobilier (spéculation). Ses créances douteuses s'élèveraient à 50 millions (à souligner que le "plan de redressement" inclut le licenciement de 1500 employés du Crédit Lyonnais).

A l'origine de la spéculation il y a le pourrissement du mode de production capitaliste qui génère cette masse immense de capitaux flottants. Fondamentalement le capital se heurte nationalement et internationalement à ses propres limites lesquelles résultent de l'exploitation, de l'impératif catégorique du maintien et de l'accroissement du taux de profit, de la propriété privée des moyens de production (c'est la condition d'existence du capitalisme), de l'étroitesse et du carcan des frontières nationales qu'il tend à dépasser sans jamais pouvoir y parvenir. Le "boom économique" aux USA y a fait resurgir les gigantesques déficits commerciaux (166,36 milliards de dollars en 1994, record battu) et des comptes courants (155,67 milliards de dollars). Les déficits des budgets de l'État, des États, des collectivités locales sont toujours aussi abyssaux. Leur endettement a été relancé, comme celui des entreprises et des particuliers.

AU BOUT : LA CATASTROPHE

Mais les déficits budgétaires et l'endettement ne sont pas le propre des USA. Toutes les puissances capitalistes dominantes subissent les mêmes phénomènes. L'endettement massif s'est substitué, dans une certaine mesure, à l'inflation. La spéculation est le produit des contradictions, des déséquilibres, des mode de production capitaliste. Elle les amplifie extraordinairement. Au bout : la catastrophe. Si le mode de production capitaliste se survit, l'avenir de l'humanité c'est la chute dans la barbarie. A en croire les Balladur, les Chirac et autres candidats des partis bourgeois de "droite" comme de "gauche" et des partis ouvriers traîtres et dégénérés (PS et PCF), le chômage, la chute du pouvoir d'achat, la

précarité, la liquidation des conquêtes de la population laborieuse, de la jeunesse, "l'exclusion", les SDF, s'apparenteraient aux sept plaies d'Égypte, comme la peste au Moyen-Age. Ils feraient partie des "malheurs du temps". Non ! Ce sont les conséquences des contradictions du mode de production capitaliste pourrissant, de sa dégénérescence.

UN IMPÉRIALISME DE TROISIEME ORDRE

Le capital français est un anneau faible de la chaîne impérialiste. Il est plus particulièrement décadent. Ses rivaux mettent en cause la place qu'il occupe dans le monde depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Comme l'impérialisme anglais, il a été chassé par l'impérialisme américain du Moyen-Orient. En Afrique sub-saharienne le même impérialisme américain commence à s'imposer au détriment de l'impérialisme français. Face au même, ce dernier se cramponne en Algérie. Il n'est pas jusqu'en Europe que l'impérialisme français doit faire retraite devant, cette fois, l'impérialisme allemand. Libéré, à la suite de la chute des régimes satellites de la bureaucratie du Kremlin de la partie Est de l'Europe, de l'éclatement de celle-ci, de la réunification allemande, des séquelles de la deuxième guerre mondiale qui en faisaient un nain politique, alors qu'il était redevenu la deuxième ou la troisième puissance économique du monde, l'impérialisme allemand est redevenu la puissance dominante en Europe et cela au détriment de l'impérialisme français.

Le capital financier français est d'ailleurs divisé : accepter les exigences de l'impérialisme allemand, ou résister, et comment, à l'hégémonie allemande au sein de la Communauté Européenne et dans l'ensemble de l'Europe. Alors que ces divergences sont en arrière fond des élections présidentielles, elles ont été mises jusqu'alors en veilleuse pendant la campagne électorale (seuls De Villers et Le Pen en font état).

En tout cas l'impérialisme français subit d'autant plus les conséquences de la dégénérescence du mode de production capitaliste qu'il est en retrait par rapport à ses rivaux, en Europe et dans le monde. Il doit d'autant plus, pour se défendre, écraser économiquement et socialement la classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse française.

LE "PROGRAMME COMMUN" DE BALLADUR ET DE CHIRAC

C'est bien l'essentiel des programmes des candidats des organisations et partis bourgeois à la présidence de la République. Pour ne prendre que les deux principaux, Balladur et Chirac, on peut dire qu'ils ont de ce point de vue un programme commun. Leurs axes : utilisation du chômage pour rendre la population laborieuse et la jeunesse exploitables et malléables à merci ; destruction de la Sécurité Sociale ; dislocation du corps enseignant et de l'enseignement public ; mise en pièces des statuts, des droits et garanties du corps des fonctionnaires, des personnels des services publics, des régimes particuliers, sont les ligne de force de leur programme.

Chômage

Le gouvernement Balladur a engagé le processus de l'utilisation de la masses des chômeurs pour que le capital dispose d'une main d'œuvre malléable et exploitable à merci et cela au plus bas prix. D'après le "Premier bilan de la politique de l'emploi en 1994" publié par le ministère du travail, "Le Monde" du 1er mars indique :

> *«L'enquête confirme la percée du temps de travail à temps partiel, qui est l'une des tendances les plus importantes du marché du travail des dernières années. Ce succès n'est pas étonnant, l'entreprise qui embauche à temps partiel bénéficie d'une réduction de 30 % de ses charges sociales.. 182 706 salariés ont été embauchés sur ce dispositif en 1993. Ils ont été 212 176 l'an dernier (+16 %)»*

Il y a aussi :

> *«La progression des formations en alternance (+22 %) tout particulièrement celle des contrats d'apprentissage (+25 %). Le nombre d'apprentis en fin d'année est de 250 000, chiffre le plus élevé depuis 1968. Le secteur non marchand a, lui aussi, profité de subvention de l'État. 459 000 nouveaux contrats emploi-solidarité (CES) et 216 000 prolongation de CES ont été signés dans les administrations, les associations et les services publics (8 % contre 11 % en 1993). De plus, 29 496 personnes ont obtenu un contrat dit "consolidé" (exonération de charges pour l'employeur pendant cinq ans "soit quatre fois plus que l'années dernière"»*

Et encore :

> *«Aujourd'hui, un actif sur dix bénéficie d'une aide de l'État pour son emploi* (en réalité ce n'est pas lui mais le patron qui en bénéficie... NDLR) *Précaires et subventionnés, telles sont désormais les principales caractéristiques des emplois ainsi créés»*

En septembre 1994 Balladur a décidé que les patrons qui recruteront bénéficieront de l'exonération des charges sociales pendant un an et toucheront en plus l'équivalent de l'allocation moyenne du RMI, soit 1950 francs par mois. Jacques Chirac a proposé dans son programme, que soit instituer "le contrat initiative emploi" qui établirait une *"exonération des charges sociales et une primes mensuelle de 2000 francs pendant deux ans"* pour chaque chômeur (RMIst ou non) inscrit à l'ANPE depuis un an, que les patrons embaucheraient. Renchérissant, Balladur a déclaré qu'il étendrait sa mesure RMI aux chômeurs en fin de droits indemnisés par l'État, soit éventuellement à 450 000 chômeurs. Pour l'un comme pour l'autre devra être poursuivie la budgétisation des allocations familiales, le développement du temps partiel, l'aménagement du temps de travail, c'est-à-dire sa modulation selon les besoins des patrons.

Sécurité Sociale

Corrélativement ce serait un coup direct contre la Sécurité Sociale. La suppression des cotisations patronales aurait comme conséquence leur prise en charge par le budget de l'État, donc la budgétisation de la Sécurité Sociale. C'en serait fini du caractère qui lui reste de solidarité ouvrière. En même temps, les prestations dépendraient totalement de l'État et rapidement elles seraient réduites.

Bien entendu, "la maîtrise des dépenses de Santé" pour "sauver", soi-disant la Sécurité Sociale, en mettant fin aux déficits, figure au programme de Balladur. Quant à Jacques Chirac, il a déclaré la main sur le cœur :

> *«"Je refuse l'idée exprimée par certains de plafonner les dépenses sociales, notamment les dépenses de santé par rapport à la richesse nationale". Il souhaite tourner le dos à la logique des plans de redressement qui "mettent en cause l'égal accès aux soins au détriment des plus démunis" au profit de "réformes de structures" destinées à rendre le système actuel "plus performant, plus juste"»*

Mais il affirme que le système actuel de prélèvement, essentiellement assis sur le travail *«pénalise directement l'emploi»*. M. Chirac entend *«accélérer le transfert à l'impôt du financement des dépenses de solidarité", les "premiers efforts" devant être "consacrés aux bas salaires"»*.

Son projet comprend la création et l'extension de fonds de pensions, des retraites par capitalisation. Le capital ainsi constitué étant mis à la disposition du capital financier et du patronat :

> *«Non seulement pour assurer le complément indispensable de la réforme des retraites, mais aussi pour collecter une épargne nouvelle qui pourra s'invertir dans les entreprises en faveur de l'emploi»* (sic).

Enseignants et enseignement publics

La politique de Balladur est toute tracée : elle est contenue dans les 158 décisions de Bayrou appelées "nouveau contrat pour l'école" et le "rapport Laurent". Le rapport Minc synthétise à quoi la bourgeoisie veut aboutir :

> - Autonomie des établissements. - Envisager de donner au Conseil d'administration la possibilité d'élire son président et, par conséquent, la possibilité que ce soit un non enseignant. - Liberté pour un établissement primaire ou secondaire de recruter les enseignants. - Accorder aux établissements une dotation budgétaire aussi globaliser que possible et qui prendraient seuls les décisions de recrutement et d'organisation - Revoir les contenus, l'école française souffre de la multiplicité des disciplines qu'elle impose à ses enfants et mettre en œuvre des dispositifs adaptés à des publics extrêmement hétérogènes.
>
> - Il faut aboutir à l'autonomie pleine et entière de chaque université, à resserrer leurs liens avec l'économie, y rétablir un pouvoir fort, rétablir la vérité financière. Il est temps de lever le tabou des droits d'inscription, en accompagnant cette réforme d'un système de prêts et de bourses adéquat. - Il faut réformer les premiers cycles universitaires. - Le dogme d'ouverture illimitée des filières doit en tout état de cause être remis en question. - Un débat doit s'ouvrir sur l'instauration de quota par spécialités.
>
> - Une place toute particulière doit être réservée aussi bien à l'enseignement au sein du système éducatif qu'à l'enseignement professionnel au sein du système productif.

En ce qui le concerne, Chirac envisage en plus d'organiser un référendum pour couvrir de "la volonté du peuple", à l'aide d'une question bien posée, ce saccage du corps des enseignants et de l'enseignement public.

Fonctions, services publics, entreprises à Statut

La fonction, les services publics, les entreprises à Statut, à régimes particuliers de maladie et de retraites subissent déjà et subiront plus encore cette attaque générale contre la valeur de la force de travail, les conquêtes du prolétariat et de la jeunesse, même s'il n'est guère question d'eux dans les programmes électoraux. Cette partie considérable du prolétariat ne peut évidemment pas échapper au sort prévu pour l'ensemble des travailleurs. Expression des objectifs de l'ensemble de la bourgeoisie, le rapport Minc souligne : confier certaines fonctions à des agences spécialisées, gestion prévisionnelle des effectifs pour accroître les responsabilités et récompenser l'effort réalisé — le régime des retraites ne pourra rester à l'écart des réformes -- contribution accrue des agents publics à l'indemnisation des chômeurs — évaluer aujourd'hui avec intelligence ou subir demain un séisme statutaire, etc.

AXES DU "PROGRAMME" DE JOSPIN, CANDIDAT DU PS

Les programmes qu'exposent Lionel Jospin, candidat du PS et Robert Hue, candidat du PCF, se situent l'un et l'autre dans le cadre de la défense du régime capitaliste en crise, de l'impérialisme français décadent et, politiquement, de la Ve République. Pour Jospin, il s'agit que le gouvernement s'attache à ce que s'établisse *"un partage des revenus plus favorable aux salariés"*. Il fait appel pour cela à la bonne volonté patronale et à la négociation CNPF-dirigeants syndicaux. *"Créer des emplois"* : dans ce domaine Jospin à ses recettes : *"reconstruction des banlieues et développement du logement social", "développement des services aux personnes", "préservation du paysage et du patrimoine, amélioration de l'environnement"*. Pour le financement un *"effort budgétaire important"* et utilisation de *"certains fonds de l'indemnisation du chômage"* (sic) seront nécessaires. Jospin ne s'arrête pas là. Il préconise *"un véritable droit à l'adaptation professionnelle"*, en clair la polyvalence et la création de nouvelles activités (recyclage des déchets, services après vente, etc...).

La *"réduction du temps de travail"* se limite à ramener en deux ans la durée légale du temps de travail hebdomadaire à 37 heures. Cependant, il appartiendra au patronat et aux directions syndicales de négocier *"les modalités concrètes* (dans chaque branche et chaque entreprise, NDLR) *et efficaces pour accroître l'emploi durable"*. On est loin des 35 heures et de la réduction des heures de travail sans diminution de salaires.

Propositions remarquables pour *"rendre la fiscalité plus juste"* : alléger les charges sociales sur les plus bas salaires par une franchise de 5000 francs sur l'assiette de la cotisation employeur d'assurance maladie qui devrait être compensée, notamment par un *"réaménagement sur les revenus supérieurs"*, étendre la CSG à l'ensemble des revenus du capital (hormis le livret A). En clair : d'une part faire porter en partie le montant des dégrèvements accordés aux patrons, aux salaires réputés élevés, d'autre part étendre la fiscalisation de la Sécurité Sociale.

Taxation de un pour mille sur le mouvement des capitaux à dix jours.

Par ailleurs Jospin se propose de poursuivre la politique qu'il a appliqué lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale. En politique étrangère, plus européen que lui tu meures.

Jospin reprend sur le fond le programme et la politique que Delors a énoncée. Mais en tant que candidat du PS il lui faut marquer dans la forme quelques petites différences avec ceux de Balladur et de Chirac tout en restant dans le même cadre et sur les mêmes axes. L'indique sans aucun doute le fait que dans le programme de Jospin il n'est pas question d'annuler les réformes réactionnaires du gouvernement Balladur, pas même les lois Pasqua

AXES DU PROGRAMME DE ROBERT HUE, CANDIDAT DU PCF

Jospin est le candidat du PS qui se veut être un " parti de gouvernement". De plus il est le porte-parole de ceux qui voudraient que le PS se transforme en une sorte de parti sans rivage à droite. Robert Hue est le candidat du PCF, dont la fonction est de se comporter en flan "gauche" du capitalisme en crise et de l'impérialisme français décadent. Aussi présente-t-il des "propositions" qui peuvent faire impression au premier abord. Dans un tableau comparatif des programmes des différents candidats "L'Humanité" du 10 mars 1995 énumère les principales de ses propositions.

Mais pourquoi ne pas revendiquer (et non proposer) le rattrapage du pouvoir d'achat que les travailleurs ont perdu depuis 1982, et sa garantie par l'institution de l'échelle mobile des salaires ? Pourquoi n'est-il pas dit un mot sur la Sécurité Sociale et sur l'enseignement public ? Pourtant leur destruction est au centre de la politique du gouvernement RPR-UDF, des programmes de Balladur, Chirac et autres candidats à la présidence de la République. Pourquoi n'y est-il pas exigé l'abrogation de toutes les réformes réactionnaires réalisées par le gouvernement Balladur et ses prédécesseurs, dont celles engageant le démantèlement de la Sécurité Sociale, du corps des enseignants et de l'enseignement public et notamment de la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi, de la fonction et des services publics ?

Parce que le PCF est pour la "réforme" de la Sécurité Sociale, la "réforme" de l'enseignement public dont le "nouveau contrat pour l'école", pour laisser s'appliquer la "loi quinquennale (dite) pour l'emploi", etc, etc... Ainsi, la "proposition", qui veut apparaître radicale, de "suppression" de la CSG et son remplacement "par la taxation des revenus financiers au même taux que les salaires" vise à dénaturer la Sécurité Sociale. Annulation de la CSG d'accord : principalement parce qu'elle met en cause la nature de couverture sociale des travailleurs par la solidarité ouvrière qu'est la Sécurité Sociale, qu'elle introduit son financement par l'impôt et la subordonne au gouvernement et au parlement. Mais substituer à la CSG un impôt sur les revenus financiers c'est aussi fiscaliser la Sécurité Sociale. Il faut au contraire, si besoin est, revendiquer l'augmentation des cotisations patronales. Le PCF ne le veut pas. Au contraire, il couvre la politique du gouvernement qui pour faire "baisser le coût du travail" dégrève le patronat des cotisations sociales et vise à budgétiser la Sécurité Sociale.

Autre supercherie facilement décelable : le ralliement honteux à la Communauté Européenne, et à la monnaie commune sinon unique, car qu'est-ce d'autre que cette proposition : *"un instrument monétaire commun fondé sur la coopération des monnaies nationales"*.

Les "propositions" de ce "programme" pour celles qui pourraient apparaître comme valables, ne sont que poudre aux yeux car l'orientation du PCF se situe dans le cadre du régime capitaliste en crise et du soutien de l'impérialisme français décadent, dans le respect de la forme politique de domination de classe de la bourgeoisie, aujourd'hui la Ve République. Elles se taisent sur l'essentiel : combattre pour quel gouvernement, quel pouvoir et comment. Et la pratique politique du PCF consiste à disloquer toute authentique mobilisation et tout combat du prolétariat et de la jeunesse.

ET LES APPAREILS SYNDICAUX

Les appareils des confédérations et fédérations syndicales ouvrières sont décidés de ne pas intervenir dans cette campagne électorale pour les élections présidentielles. Pourtant à l'évidence le gouvernement Balladur-Chirac et les candidats des partis bourgeois sont les ennemis caractérisés de la classe ouvrière. Les dénoncer est le moins que puissent faire des organisations syndicales ouvrières. L'attitude des appareils syndicaux dans ces élections est la prolongation de la politique qu'ils suivent de façon constante : se faire les instruments de l'application, sinon de la définition de la politique "sociale" des gouvernements du capital. Aucun d'entre eux ne mène campagne pour l'abrogation de toutes les mesures prises, depuis des années, contre le prolétariat et la jeunesse par le gouvernement au pouvoir. Tous participent aux organismes mis en place par ceux-ci pour les associer à l'application de leur politique "sociale". Ils ne veulent par conséquent surtout pas les mettre en cause, dénoncer pour ce qu'ils sont les Balladur, Chirac et autres.

D'ores et déjà ils se disposent à appliquer la politique "sociale" que pratiquera le prochain président de la République, son gouvernement, le patronat. Le 28 février toutes les directions des centrales syndicales ont répondu à l'invitation du CNPF pour discuter des "relations contractuelles". Tous ensemble ils ont affirmé leur accord pour "donner une nouvelle impulsion à l'emploi et à la lutte contre le chômage". Ainsi le chômage pourrait être résolu par une collaboration patronat-syndicats ! En réalité cette démarche s'inscrit dans la politique de tout gouvernement bourgeois venant au pouvoir à la suite de l'élection présidentielle. D'ailleurs il s'agit de "manifester leur volonté de renforcer le dialogue social", c'est-à-dire la collaboration active entre le patronat et les appareils syndicaux, à tous les niveaux (entreprises, branches, inter-professionnel) alors que l'offensive contre le prolétariat va encore s'intensifier.

◆◆◆

LA POLITIQUE DU COMITÉ

L'ORGANISATION OU LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE ET LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Présenter un candidat aux élections présidentielles est un impératif politique pour toute organisation ou tout parti ayant les moyens politiques et matériels de le faire. A moins, en ce qui concerne les organisations ou partis ouvriers révolutionnaires, qu'ils soient en mesure de les boycotter. Mais boycotter, ce n'est pas un appel à l'abstention, c'est empêcher, par tous les moyens, qu'elles aient lieu. Boycotter c'est ouvrir une situation révolutionnaire dans l'objectif de prendre le pouvoir. Pourquoi faut-il, quand le boycott n'est pas possible, présenter un candidat ? Parce que, en France, les élections présidentielles sont les plus importantes de toutes les élections. Il faut donc, lorsque c'est possible politiquement et matériellement, les utiliser, saisir les opportunités qu'elles offrent pour défendre sa politique, son programme.

Au regard de quoi la question de savoir si un des candidats des organisations et partis ouvriers sera présent au second tour, voire éventuellement élu, est secondaire. Une organisation ou parti ouvrier qui, ayant les moyens de présenter un candidat au premier tour pour défendre sa politique et son programme, ne le fait pas, met en cause son existence, le prétexte fut-il l'importance qu'il y ait au second tour un candidat d'une organisation ou d'un parti ouvrier face au candidat du capital. Certes, la présence au second tour d'un candidat d'une organisation ou parti ouvrier, son éventuelle élection sont importants. Il peut en résulter une modification profonde de la situation politique ouvrant des opportunités au prolétariat, à son action sur son propre plan et selon ses propres méthodes. C'est pourquoi une organisation ouvrière et révolutionnaire doit, au nom de la politique de rupture avec la bourgeoisie, de Front unique des organisations et partis ouvriers, contre le capital et ses gouvernements, appeler à voter au second tour pour le candidat d'un parti ouvrier (si dégénéré et traître que soit ce parti) qui y serait opposé à un candidat représentant les organisations et partis bourgeois. Mais la priorité est de défendre au premier tour la politique et le programme de l'organisation ou du parti ouvrier révolutionnaire, en utilisant les moyens que donne la présentation d'un candidat, de mesurer (dans une certaine mesure) par les résultats électoraux obtenus son influence et de se construire.

QUELLE POLITIQUE, QUEL PROGRAMME

La politique, le programme que devrait défendre un candidat d'une organisation ou d'un parti révolutionnaire ne diffèrent pas de ceux que son organisation ou parti défend et impulse dans la lutte des classes en général et dans toutes ses manifestations. Il n'est de politique et de programme de défense du prolétariat et de la jeunesse, de défense de la valeur de la force de travail, de leur droit au travail, de leurs conquêtes économiques et sociales, de la Sécurité Sociale, de l'enseignement public etc... qui ne mettent au premier plan la rupture des organisations et partis ouvriers avec la bourgeoisie.

- Rupture des appareils confédéraux et syndicaux avec la politique de "participation" qui les fait siéger dans de multiples organismes aux côtés des représentants du gouvernement, de l'État, du patronat, organismes dans lesquels est, sinon définie la politique du capital, en tout cas son application ; dénonciation de la "participation", boycotte de ses organismes.

- Rupture des organisations (syndicats et partis) avec les organisations et partis bourgeois, avec les gouvernements, l'État bourgeois, ses organismes, ses structures.

Sur cette ligne, réalisation du Front unique des organisations ouvrières (syndicats et partis) pour : la défense inconditionnelle des revendications du prolétariat, de la jeunesse, des masses exploitées et opprimées : salaires, droit au travail, droits sociaux, droits à la santé, au logement, à l'enseignement, etc... ; annulation de toutes les "réformes" réactionnaires, lois, circulaires, décisions, portant atteinte aux acquis de la population laborieuse et de la jeunesse.

Mais il est évident que cette politique, ce programme, posent la question du gouvernement, du pouvoir et donc d'y porter un gouvernement des partis, des organisations ouvriers, un gouvernement du Front unique de ces partis et de ses organisations, gouvernement sans ministres représentant la bourgeoisie, ses partis, ses organisations. Par là même la domination de classe de la bourgeoisie, son État, ses organismes et structures seraient mis en cause.

On ne peut s'arrêter là. Pour que les revendications du prolétariat et de la jeunesse soient durablement satisfaites, il faut balayer un mode de production exténué, qui est fondé sur l'exploitation de la force de travail, dont le moteur est le profit particulier, dont l'agonie se prolonge depuis des dizaines d'années, un mode de production qui est à l'origine de multiples catastrophes sociales, économiques, financières et politiques et qui, s'il perdure, provoquera la rechute de l'humanité dans la barbarie. Pour satisfaire durablement les revendications du prolétariat et de la jeunesse, leurs besoins et aspirations un nouveau mode de production est nécessaire.

Est nécessaire : l'expropriation, sans indemnités ni rachat, de la possession par la bourgeoisie des moyens de production, des banques, des établissements de crédits, de la grande distribution, des moyens de transport, etc... leur appropriation par l'État, l'établissement et la réalisation d'un plan de production sous contrôle ouvrier sont indispensables. Mais tout dépend de qui dispose du pouvoir politique, quelle est sa nature. Seul un gouvernement ouvrier, disloquant et liquidant l'État bourgeois, s'appuyant sur le prolétariat et la jeunesse, constituant l'État ouvrier peut réaliser ces tâches. En bref, il faut s'engager sur la voie menant au socialisme.

UNE POLITIQUE, UN PROGRAMME INTERNATIONALISTES

Cette politique, ce programme participent du développement de la lutte des classes en Europe et dans le monde. Leurs objectifs ne sauraient être l'établissement d'un État ouvrier national isolé et de mettre sur pied une économie planifiée autarcique. Une telle conception serait irréaliste et réactionnaire. Le régime capitaliste fut un progrès pour l'humanité pour autant qu'il a développé une certaine division internationale du travail, mis en cause les étroites limites provinciales et nationales. Il fait faillite parce que sa condition c'est la propriété privée des moyens de production, de la finance, des échanges, des transports, etc, parce que son moteur est le profit particulier et qu'il lui est impossible de s'affranchir des frontières nationales. Le prolétariat d'un pays, combattant pour prendre le pouvoir, impulse la lutte de classe des prolétariats des autres pays pour qu'ils le prennent à leur tour. C'est là sa meilleure défense contre les bourgeoisie de ces autres pays. L'expropriation du capital, l'organisation de la production, son impulsion en fonction des besoins des producteurs et sous leur contrôle, là où le prolétariat a pris le pouvoir, ont leur complément indispensable dans l'expropriation du capital, l'organisation de la production, son impulsion en fonction des besoins des producteurs et sous leur contrôle, dans les autres pays. Il ne s'agit pas d'aboutir à une addition d'économies planifiées, ce qui est d'ailleurs impossible. Il faut en finir sur le plan mondial avec les limites, les crises, les conséquences catastrophiques du mode de production capitaliste, en finir avec lui. Les prolétariats instaurant leur propre pouvoir politique ont à organiser la production, une coopération économique et politique, une intégration qui donnera une fantastique impulsion au développement des forces productives, condition de la réalisation du socialisme. Pour les prolétariats d'Europe cela signifie former et développer les États Unis Socialistes d'Europe dans la perspective de la constitution de la République socialiste universelle.

En conséquence, la politique et le programme d'une organisation ou d'un parti ouvrier révolutionnaire présentant un candidat aux élections présidentielles doit dénoncer tous les organismes internationaux que le capitalisme agonisant a mis sur pied pour prolonger son existence et qui sont dominés par les puissances impérialistes (ONU, FMI, banque mondiale, pacte atlantique et autres, Union européenne et ses multiples organismes, traités et alliances de toutes sortes).

Cette politique, ce programme ont à préconiser le combat pour le retrait des troupes impérialistes dans les multiples pays où elles sont présentes, en Afrique, en Asie et aussi en Europe quelles que soient leurs éventuels camouflages (exemple : la FORPRONU dans les pays de l'ex-Yougoslavie). De même ils ont à mettre en lumière que les programmes, plans de redressement ou d'assistance économique et financier du FMI, d'autres instances internationales, des différentes puissances impérialistes ne sont que des moyens d'exploitation et de soumission des pays qui en "bénéficient". Il leur faut souligner que les ONG, les associations humanitaires de toute sorte sont des agences des puissances impérialistes et y opposer la solidarité prolétarienne. Là aussi pour combattre les différentes manifestations de la politique des puissances impérialistes, il faut militer pour que les organisations et partis ouvriers rompent avec la bourgeoisie avec l'impérialisme et réalisent le Front unique.

VERS LA RECONSTRUCTION DU MOUVEMENT OUVRIER SUR UN NOUVEL AXE

Un long processus historique va vers son terme, celui où les appareils syndicaux, les partis social-démocrates et socialistes, la bureaucratie du Kremlin et son appareil international ont exercé un quasi monopole sur le mouvement ouvrier où ils ont pu, non sans problème, manipuler le prolétariat. Leur emprise a été telle qu'elle a même pu faire craquer et détruire la IVe Internationale. Pourtant elle était armée du programme élaboré par Léon Trotsky tirant les leçons de la vague révolutionnaire qui s'est développée à la fin et à la suite de la première guerre impérialiste mondiale, de son reflux faute de directions révolutionnaires dans les pays où elle a déferlé, les leçons de la révolution russe, de sa dégénérescence, de la naissance et de la victoire de la bureaucratie du Kremlin et de son rôle dans le monde. Les groupes qui s'en réclament ont trahi ce programme. Ils ont trahi la révolution prolétarienne. En France, la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) est à la remorque des "réformateurs" et autres déchets politiques venant du PS et du PCF, des Verts ; le Parti Communiste Internationaliste (PCI) s'est transformé en "Courant Communiste Internationaliste" (CCI) composante d'un prétendu "Parti des Travailleurs" (P.T.) dont l'appareil de FO tire les ficelles.

L'antagonisme fondamental entre la bureaucratie du Kremlin, ses satellites et le prolétariat s'est exprimé brutalement dès juin 1953 dans le mouvement révolutionnaire du prolétariat de la partie Est de l'Allemagne. Ensuite ce furent : le mouvement du prolétariat polonais en 1956, la révolution hongroise de novembre 1956, celui des masses de Tchécoslovaquie au cours du printemps et de l'été 1968, la grève générale d'août 1980 en Pologne, le combat du prolétariat allemand de l'automne 1989, qui a entraîné la chute du mur de Berlin et par enchaînement, l'effondrement des régimes bureaucratiques subordonnés au Kremlin dans l'ensemble de la partie Est de l'Europe. Rapidement s'en est suivi l'éclatement de la bureaucratie du Kremlin, la dislocation de son appareil international. Le contrôle du stalinisme sur une grande partie du mouvement ouvrier et du prolétariat international s'affaiblit de plus en plus.

Corrélativement l'emprise sur une autre partie du mouvement ouvrier et du prolétariat international, qu'ont eu les appareils bureaucratiques des syndicats, des partis social-démocrates et socialistes s'affaiblit de plus en plus. La complicité active des appareils syndicaux avec le pouvoir bourgeois, le patronat ressort de plus en plus aux yeux des ouvriers, de la population laborieuse, de la jeunesse. L'exercice du pouvoir au compte de la bourgeoisie, l'accomplissement des basses œuvres du capital en crise, ou la pratique d'opposition de sa majesté, sont les composants de la politique des partis social-démocrates et socialistes. Cette politique les oppose à la population laborieuse et ruine le crédit dont ils disposaient parmi les travailleurs.

En bref : la classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse entrent en conflit avec les appareils syndicaux, leurs organisations et partis traditionnels. Ce développement est en cours mais est loin d'être achevé. En outre, une grande confusion politique existe, que d'un côté la destruction de l'URSS, de l'autre celle de la IVe Internationale, nourrissent. Quel avenir, quelle politique ? Ces questions semblent sans réponse. Mais c'est dans le développement de la crise actuelle

du mouvement ouvrier que se dégageront les conditions objectives de sa reconstitution sur un nouvel axe, celui de la construction de partis ouvriers révolutionnaires, d'une Internationale ouvrière révolutionnaire, sur la base du programme résultant des combats et de l'expérience des Ière, IIe, IIIe et IVe Internationales. L'action politique du "Comité pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire" consiste à défendre l'acquis politique et théorique de ces Internationales, dans le cours de la lutte de classe du prolétariat et d'établir des jalons pour la reconstruction sur un nouvel axe du mouvement ouvrier.

QUEL VOTE ÉMETTRE ?

Les appareils bureaucratiques des syndicats, les organisations et partis traditionnels sont irredressables. Historiquement ce sont des partis ouvriers, mais ce sont des partis ouvriers traîtres et dégénérés que le mouvement du prolétariat devra balayer alors que se développera le processus de la reconstruction du mouvement ouvrier sur un nouvel axe. Mais tant que ne seront pas construits des Partis et une Internationale révolutionnaires ayant une influence de masse, qui soient en mesure d'impulser et de diriger les combats du prolétariat jusqu'à ce qu'il prenne le pouvoir, aussi traîtres et dégénérés que soient ces partis, la classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse chercheront à les utiliser contre la bourgeoisie. Contradiction sans doute, mais contradiction qui ne peut être résolue que par le mouvement des masses lequel passe nécessairement par là.

A l'étape actuelle, le "Comité" n'a ni les moyens politiques, ni les moyens matériels de présenter un candidat à la présidence de la République pour utiliser les possibilités, que la campagne lui donnerait, de défendre sa politique, son programme. Or, après deux ans de retour au pouvoir du RPR et de l'UDF, au moins une partie de l'électorat habituel des partis ouvriers, pour exprimer son rejet de cette majorité parlementaire, de son gouvernement, votera pour ses organisations et partis traditionnels, tandis qu'une autre partie plus ou moins importante marquée par les deux septennats Mitterrand s'y refusera sans doute.

Tenant compte que plus réduit seront les suffrages obtenus par les partis bourgeois, plus nombreux seront les suffrages exprimés votant pour les candidats des partis ouvriers, si traîtres et dégénérés qu'ils soient, plus le prolétariat et la jeunesse seront encouragés à combattre, pour leurs propres objectifs et selon leurs propres moyens, les gouvernements et partis bourgeois, le capital, le patronat, le "Comité" appelle à voter au premier tour pour les candidats des partis ouvriers. Ce n'est pas pour autant leur faire confiance, cela va de paire avec la revendication qu'il faut leur adresser : "Rompez avec la bourgeoisie, réalisez le Front unique des organisations ouvrières contre le capital, son État, ses gouvernements, pour les revendications ; combattez pour un gouvernement du Front unique des partis ouvriers sans ministres représentant la bourgeoisie" et cela s'inscrit dans la politique visant à la mobilisation des masses qui les submergera et ouvrira une voie nouvelle au prolétariat et à la jeunesse.

Les candidats des partis ouvriers se limitent à deux : celui du PS, Lionel Jospin, celui du PCF, Robert Hue. A eux on peut ajouter Arlette Laguiller, dont l'organisation, "Lutte Ouvrière" se réclame du prolétariat, de la révolution, du socialisme, mais dont le programme est une sorte de populisme ouvriériste et la politique une politique d'adaptation au PCF et aux appareils syndicaux.

En aucun cas il ne faut voter, quelle que soit la démagogie "gauche" qu'il puisse développer, pour Jean-François Hory, candidat de la formation bourgeoise "Radical", dont l'origine et la tradition sont celles du parti bourgeois que fut par excellence le "Parti radical" et "Radical socialiste" des Herriot, Daladier et autres, ni pour les candidats des formations bourgeoises que sont les formations se réclamant de "l'écologie".

Au deuxième tour, si un des candidats des partis ouvriers réussi à y accéder : vote pour lui. Au cas où ne resterait en lice que Balladur et Chirac, le Comité appelle travailleurs et jeunes à ne pas voter ou à voter blanc.

Le 21 mars 1995

✂----------

BULLETIN D'ABONNEMENT À *"COMBATTRE POUR LE SOCIALISME"*

10 NUMEROS : 100 FFR

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITÉ : _____

(Écrire en caractère d'imprimerie. Merci)

Chèque à établir à l'ordre de : **A.D.M.D.**

Envoyer à : **Stéphane JUST - B.P. 154 - 92804 PUTEAUX CEDEX**

Directeur de la Publication : Stéphane JUST - Commission Paritaire n° 67187 - n° I.S.S.N. : 0763790 X - Imprimerie Spéciale

COMMENT LE GOUVERNEMENT BALLADUR A APPLIQUÉ LE PROGRAMME RPR-UDF DANS L'ENSEIGNEMENT

Dès sa nomination en 1993, le gouvernement Balladur a entrepris l'application du programme énoncé dans la plate-forme électorale RPR-UDF pour l'enseignement, application dont Balladur traçait les contours dans son discours d'investiture : dislocation de l'enseignement public fondée sur la décentralisation, l'autonomie des établissements, le pouvoir accru des conseils d'administration, l'initiative des pouvoirs locaux, et des entreprises, leur contrôle sur l'école publique, l'osmose entre celle-ci et l'enseignement privé, la formation professionnelle donnée au patronat, la mise en cause des programmes nationaux ! ...Objectifs : adapter le système scolaire à la destruction des cadres et garanties qui font obstacle à la baisse de la valeur de la force de travail, à la précarisation de l'emploi, à la surexploitation de la jeunesse qu'exigent les intérêts de la bourgeoisie française dans la concurrence internationale.

En quelques mois, la loi Fillon (éclatement du supérieur) invalidée par le Conseil constitutionnel, la loi Giraud (loi quinquennale (dite) "pour l'emploi"), et la loi Bayrou (financement de l'enseignement clérical) ont engagé la mise en oeuvre de ce programme.

Cette offensive s'est heurtée en décembre-janvier puis mars 94 à la mobilisation de la classe ouvrière des enseignants et des jeunes qui ont par deux victoires politiques successives contre le gouvernement, obligé celui-ci à remettre dans ses cartons la loi Bayrou et à abroger les CIP, un des éléments d'application de la loi quinquennale.

Le gouvernement RPR-UDF n'a pas pour autant renoncé à son programme, mais seule l'aide politique que lui ont apportée les dirigeants syndicaux (en particulier ceux de l'ex-FEN et de la FSU) a pu rétablir des conditions qui lui permettent de repartir à l'attaque : engagement par Fillon du démantèlement du CNRS pour mieux répondre aux besoins immédiats des patrons et 155 propositions de F. Bayrou, devenues les 158 décisions du "Nouveau contrat pour l'École".

Avec le titre III de la loi quinquennale, le "Nouveau contrat pour l'École" constitue la concrétisation, adaptée aux circonstances politiques, des orientations tracées par la plate-forme RPR-UDF : barrages à la poursuite des études dès la 6ème, dégradation des contenus, formation professionnelle par les entreprises, dislocation des cadres nationaux, destruction des qualifications et des garanties des personnels, caporalisation, etc...Et sans attendre les premières mesures d'application sont entrées en vigueur dès la rentrée 1994, en particulier l'une des pièces maîtresses : la réforme des collèges.

JUSQU'AU BOUT LE GOUVERNEMENT POURSUIT SON OFFENSIVE

Parallèlement d'autres mesures complémentaires ont été promulguées ou sont en cours d'application. Partout dans la préparation de la rentrée 1995 les personnels en mesurent avec colère les conséquences en primaire et maternelle, coupes claires dans la formation continue des enseignants, chômage de près de 10 000 MA, annualisation du service des ATOS et des enseignants d'IUFM, mettant en cause leur droit aux congés, recrutement de "professeurs associés" fournis par les entreprises, remplacement de milliers d'agents titulaires par des CES, mise en liquidation du corps des étudiants surveillants, remplacés par des appelés ou des MA, suppression massive d'emplois (détachements, remplacements) dans l'enseignement primaire, instauration du contrôle continu dans les bacs technologiques, poursuite des fermetures de classes rurales, attaques contre les bourses, etc...

Vivant aujourd'hui ses dernières semaines, le gouvernement Balladur et ses ministres n'en poursuivent pas moins l'exploitation des dispositifs mis en place. Par exemple :

- possibilité pour les chefs d'établissements "d'attirer l'attention" sur un enseignant pour des promotions (accord du 28 janvier) ;

- réforme des BTS et des bacs professionnels pour à terme en réserver la préparation à l'apprentissage (projet de décret-mi-février).

- préparation de la "mise en réseau" des établissements dans le cadre des bassins de formation, permettant l'intégration des établissements privés et publics dans un même ensemble et de casser les structures de l'enseignement public (en cours au ministère).

- accentuation du numerus-clausus à l'entrée en IUFM (10 postes d'enseignants créés pour toute la France pour des dizaines de milliers de candidats supplémentaires).

- nouveaux statuts des unités de recherche, dans le sens de la limitation draconienne des financements nationaux au profit des financements locaux ou patronaux (31 janvier).

- réorganisation des voies technologiques (décret et circulaire sur les IUT, IUP, etc...qui a suscité le dernier mouvement des étudiants d'IUT).

- élaboration en cours des plans régionaux de formation, en application de la loi quinquennale (dite) pour l'emploi, avec, entre autres le développement des sections ou "unités de formation" d'apprenti (UFA) dans les établissements publics (article 57 de la loi).

La liste n'est pas limitative.

CELA NE SUFFIT PAS : CE QUE SIGNIFIENT LES RAPPORTS MINC ET LAURENT

Si donc on veut établir le bilan du gouvernement RPR-UDF dans l'enseignement, la constatation s'impose : malgré ses deux défaites consécutives au début 1994, il a réussi à avancer de façon notable dans son offensive vers la dislocation de l'enseignement public et la destruction du corps enseignant comme tel.

Il n'a pas pu cependant réaliser toutes ses ambitions et il revient au gouvernement qui doit lui succéder après les élections présidentielles de poursuivre l'offensive. Les rapports au cours de ces derniers mois que Balladur a fait élaborer, ont pour rôle d'en définir le cadre, et en particulier le rapport Minc et le rapport Laurent.

Le rapport Minc commence par souligner les avancées effectuées :

"L'adaptation de l'Éducation nationale aux évolutions du monde de la production a fait d'énorme progrès en dix ans (...) Dans vingt ans la France constatera qu'elle s'est subrepticement rapprochée du modèle allemand d'enseignement professionnel". Il précise ensuite la nécessité d'aller plus loin dans la *"ramification"* du système, sa *"véritable territorialisation"*. Il faut *"émanciper les établissements (...) L'autonomie constitue un principe de base"*. Comment l'organiser ? *"En donnant des pouvoirs aux conseils d'administration"*, en leur donnant la possibilité de choisir leur président hors de l'enseignement, c'est à dire en calquant le fonctionnement des établissements scolaires sur celui de l'entreprise. Et Minc ajoute dans la foulée, pour ce qui est du statut des "personnels", *qu'un marché du travail interne à l'Éducation nationale"* doit se développer.

La révision des contenus va de pair : *"Il est temps de lever le tabou des contenus"*. La voie à suivre est celle tracée par le "Livre Blanc" sur les collèges : un SMIC culturel commun plus un éclatement en options et selon l'hétérogénéité des "clients (sic), cela devant faire l'objet *"d'un débat qui déborde le seul périmètre de l'Éducation nationale"*.

Bien entendu le principe d'autonomie et le modèle de l'entreprise valent d'autant plus pour l'enseignement supérieur, qui doit être *"réorganisé en profondeur"* sur la base de *"ressources propres"* à chaque université *"il est temps de lever le tabou des droits d'inscription . La gratuité totale (...) paupérise l'université"*. Il en est de même pour *"le principe de non-sélection"*, et il faut établir *"des quotas par spécialités"*. Ce sont ces orientations que le rapport Laurent a été chargé de mettre en forme de propositions concrètes pour *"fournir au prochain gouvernement les fondements d'une rénovation du système"* (F. Fillon) et les étudiants ont parfaitement compris les attaques qu'elles comportent, dès qu'ils ont pu en avoir connaissance.

Pour Minc enfin, la formation professionnelle doit être revue sur la base de la formation permanente, articulée sur *"la philosophie du temps choisi"*.

Quant à la méthode, Minc reprend à son compte celle suivie par François Bayrou à partir de janvier 94, et dans la présentation du Nouveau contrat pour l'École *"l'expérimentation est un exceptionnel levier : réussie, elle se diffuse presque naturellement dans le système"* et *"elle limite les oppositions au départ"*. D'autre part ces réformes doivent être menées : *"avec des élites, chefs d'établissements en premier lieu"*, *"avec des usagers"* (étudiants et élèves "clients", parents d'élèves, *"avec des syndicats qui ont été trop longtemps tutélaires et corporatistes"* mais qui ont compris la nécessité du changement.

Les rapports Minc, Laurent, etc...ont été commandités par le gouvernement Balladur, mais les objectifs qu'ils fixent sont les mêmes que ceux que se proposent Chirac, et même, avec leur phraséologie propre, ouvertement élitiste, De Villiers et Le Pen. La méthode peut par contre différer. Chirac , en particulier, envisage de soumettre la réforme du système scolaire à un référendum de façon à pouvoir s'appuyer sur un "vote populaire pour promouvoir ses décisions, sans doute plus radicales, moins "prudentes", face à l'opposition des enseignants et des jeunes.

En tout état de cause, l'élection d'un des candidats des partis bourgeois à la présidence de la République doit se traduire par une reprise et de grande ampleur, de l'offensive de la bourgeoisie contre le corps enseignant et l'enseignement public.

LES DIRIGEANTS SYNDICAUX SE DISPOSENT POUR SOUTENIR LE PROCHAIN GOUVERNEMENT

C'est dès les élections législatives, dès la constitution du gouvernement RPR-UDF, dirigé par Balladur, que les appareils de l'ex-FEN et de la FSU ont apporté la "bonne volonté" dont fait état Alain Minc. Tandis que les appareils des centrales ouvrières cautionnaient la préparation de la loi quinquennale (dite) pour l'emploi, ils en cautionnaient le titre III sur la formation professionnelle. Ils s'apprêtaient dans le même temps à laisser passer, moyennant quelques protestations d'usage, le financement des écoles privées par la loi Bayrou. Le mouvement de la classe ouvrière des enseignants, des jeunes, en a décidé autrement : il leur a imposé en particulier la puissante manifestation du 16 janvier, contre le gouvernement et sa politique, et du même coup contre leur soutien à Balladur. Le soir même cependant ils tendaient la main à Bayrou pour l'aider à se rétablir. Ils ont ensuite freiné autant qu'ils l'ont pu la mobilisation des jeunes contre les CIP, et empêché que le corps enseignant ne les rejoigne dans la grève pour défaire le gouvernement. Pendant cinq mois, ils ont discuté et appelé à discuter ses plans, "négocié" ses attaques, travaillé à leur mise au point, en particulier celle des 158 décisions. Ils ont présenté la "loi de programmation" qui en découle comme une victoire.

Aujourd'hui, chacun à sa manière, les appareils de l'ex-FEN et de la FSU se disposent pour apporter leur caution, leur participation, aux développements de l'offensive de la bourgeoisie après les élections présidentielles, et continuer à paralyser, à bousiller systématiquement l'opposition des enseignants et des jeunes.

Cela s'est traduit par leur refus de combattre le gouvernement avant les élections présidentielles. Le 25 janvier, Le Néouannic déclarait ouvertement *"...du fait de la campagne présidentielle (...) le gouvernement expédie les affaires courantes. Mais y a-t-il encore un gouvernement ?* On a vu plus haut ce qu'il en est.

Le 7 février, il est vrai, les dirigeants du SNES et de la FSU

ont appelé à une journée de grève, inscrite dans "une semaine d'action". Mais il ne s'agissait nullement de combattre le gouvernement : les objectifs formulés étaient des crédits, des moyens, un collectif budgétaire. Rien sur la réforme des collèges, le "Nouveau Contrat pour l'École", rien sur l'apprentissage en LEP rien sur le plan Laurent-Fillon, la réforme des BTS, etc...Rien qui dénonce le contenu politique des mesures gouvernementales. Aucun mot d'ordre qui permette de les combattre : les personnels étaient appeler à lutter pour "obtenir satisfaction" dans leurs établissements.

Réduire la situation à un simple "manque de moyens", c'est camoufler et soutenir le contenu politique de Balladur-Bayrou-Fillon. Disloquer "l'action", établissement par établissement, c'est saboter la volonté de combat des personnels face à la politique centrale et cohérente du gouvernement RPR-UDF, et lui apporter l'appui politique dont il a besoin.

Cela se traduit également par des prises de position en faveur des mesures gouvernementales en cours, qui sont autant d'engagements discrets pour la période qui va suivre.

- Le SE-FEN par exemple se déclare prêt à discuter de l'organisation du bac sur la base du contrôle continu (L'enseignant du 28/01) FEN-Hebdo du 3 février publie un rapport de la Commission sur les enseignements supérieurs où l'on peut lire : "*"les réponses toutes faites de l'égalitarisme abstrait, tant pour les droits d'inscription que pour l'aide sociale ont été assez généralement critiquées"*.

A propos des "*"réseaux d'établissements"*, l'organe du SE du 18/02 approuve l'idée en fonction du *"nécessaire dialogue entre les partenaires du système éducatif"*. Sur les retraites, FEN-Hebdo : *"dans l'hypothèse où les pouvoirs publics mettraient en chantier "une réforme" du code des pensions, la commission a exclu de s'en tenir au seul langage de la défense des situations acquises"* et plus loin *"d'autant plus qu'un nombre croissant de collègues auront une double carrière (secteur privé/fonction publique) avec des retraites différentes"*. On pourrait multiplier les exemples, en particulier dans l'engagement total des échelons régionaux de l'ex-FEN dans l'application de la loi Giraud dans chaque région, aux côtés du CNPF que la direction a d'ailleurs rencontré le 1er mars et avec lequel " des pistes de réflexion communes ont été dégagées.

- Quant aux dirigeants de la FSU, outre ce qui est dit plus haut sur la grève du 7 février, qu'il est prévu de relayer par une nouvelle "initiative" disloquée en fin mars-début avril, on peut se contenter de souligner quelques passages marquants des documents préparatoires au congrès du SNES en avril. Après avoir nié l'application de sa politique par le gouvernement *(nous avons mis en échec le gouvernement dans notre secteur"* US 13/01) et renvoyé aux travailleurs la responsabilité de leurs malheurs *(Il a cependant manqué un grand mouvement social unitaire"* idem) la direction donne comme "thème d'étude" au congrès : *"Enseigner aujourd'hui : métiers, contenus, finalités"* et relègue en "questions particulières toutes les questions politiques auxquelles les enseignants ont à faire face.

Il suffira d'ajouter qu'on y trouve un engagement systématique pour une "bonne" grille horaire en 6ème, une "bonne" généralisation de l'expérimentation" dans les collèges, une "bonne" application des 158 décisions, et (toujours) une "bonne" loi de programmation, et même..."de bonnes solutions à l'implantation de l'apprentissage dans l'enseignement public, à régler au cas par cas dans chaque établissement.

A propos des retraites, bien que rien n'en soit encore formulé par écrit, Monique Vuaillat a fait au BDFN de la FSU une intervention rigoureusement équivalente à la position des dirigeants de la FEN : *'"on ne pourra pas s'en tenir à la défense des acquis"*. Ce qui rejoint leurs positions fondamentalement communes sur une autre question cruciale : La Sécurité Sociale. Les 4 et 8 février les uns et les autres ont manifesté leur accord pour une remise en cause de celle-ci. Au nom de la solidarité nationale"," d'un "autre financement", du "blocage du système", ils ont signifié aux partis bourgeois leur accord pour la destruction de cette conquête historique de la classe ouvrière.

LE COMBAT À MENER

LES ENSEIGNANTS DEVRONT IMPOSER AUX DIRIGEANTS SYNDICAUX QU'ILS ROMPENT AVEC LE GOUVERNEMENT ET RÉALISENT LE FRONT UNIQUE DES SYNDICATS ENSEIGNANTS.

La politique de la bourgeoisie française et de ses partis est claire, cohérente, systématique. Elle est d'une gravité sans précédent. Rien ne peut être arraché sans combattre le gouvernement.

Pour engager ce combat, il faut en définir clairement les objectifs immédiats et les mots d'ordre : abrogation, retrait total des textes et dispositifs qui sont au cœur de la politique du gouvernement et cadrent toutes les mesures en cours d'application !

Cela signifie :

• À bas le "Nouveau Contrat pour l'École" et sa loi de programmation !

• À bas la réforme des collèges !

• Pas une section d'apprentissage dans les LEP, lycées techniques ou collèges.

• À bas la loi Giraud !

• À bas toute annualisation des services !

• À bas les plans Fillon ! À bas le rapport Laurent !

Il faut et il faudra défaire le gouvernement des partis bourgeois. Mais mener le combat pour cet objectif **implique de combattre contre leurs candidats aux élections présidentielles.**

Les dirigeants syndicaux devraient lancer un appel à tous les enseignants, à la classe ouvrière et à la jeunesse pour :

• **Au 1er comme au second tour, pas une voix pour les candidats des partis bourgeois ! Vote pour un des candidats des partis ouvriers traditionnels.**

• **Au second tour vote pour le candidat du parti**

ouvrier, si l'un d'entre eux passe le premier tour.

Le combat pour imposer aux dirigeants un tel appel s'inscrit dans le combat indispensable pour leur imposer :

• **qu'ils rompent tout soutien, toute participation** aux dispositifs mis en place, à tous les échelons, par Balladur et ses ministres Bayrou, Fillon, Giraud !

• **qu'ils engagent le combat et réalisent le Front Unique des syndicats enseignants !**

C'est seulement sur cette orientation que les personnels de l'enseignement public, les travailleurs et les jeunes pourront en finir avec le gouvernement RPR-UDF et sa politique de réaction sur toute la ligne, et ouvrir la perspective d'un gouvernement de Front Unique des organisations ouvrières, politiques et syndicales, dont les travailleurs et les jeunes exigeront la satisfaction de leurs revendications.

Sécurité Sociale :

UNE CONQUÊTE RÉVOLUTIONNAIRE QUI PARTICIPE À LA CONSTITUTION DE LA CLASSE OUVRIÈRE COMME CLASSE

UN ENJEU CAPITAL

Mettre en cause les fondements mêmes de la Sécurité Sociale, mettre en place une «réforme profonde de l'assurance maladie», détruire la Sécurité Sociale tel est l'objectif majeur que s'est fixé le gouvernement RPR-UDF dirigé par Balladur. Cet objectif sera repris par le gouvernement issu des prochaines élections présidentielles car il correspond aux besoins immédiats de l'impérialisme français confronté durement à la concurrence inter-impérialiste. Il est d'ores et déjà au centre des programmes des différents candidats.

Un des premiers moyens pour y parvenir est d'accréditer l'idée qu'une "réforme" est nécessaire : il y aurait selon Alain Minc et ceux pour lesquels il tient le porte-plume *«une complète inadéquation du système de Sécurité Sociale»*. Dans leur introduction au *"Livre blanc sur le système de santé et d'assurance maladie"*, R. Soubie, J.L. Portos et C. Prieur considèrent que *«l'attachement de l'opinion publique française»* à "son" système de protection sociale *«ne favorise pas l'esprit de réforme»*. Derrière le terme *«opinion publique»* il faut comprendre que c'est le profond attachement de la classe ouvrière à la défense de la Sécurité Sociale que déplorent ces "spécialistes" au service du patronat français.

En 1993, sur les 1 083 milliards de recettes du régime général de l'Assurance maladie, 877 milliards (soit 85%) provenaient des cotisations patronales et salariales. Ces cotisations que le patronat nomme "charges sociales" ne sont rien d'autre qu'une fraction du salaire, un salaire différé. Cette seule somme représente entre 7% et 8% du PNB. Si l'on ajoute les cotisations versées pour couvrir les autres risques (allocations familiales, vieillesse...) la somme représente environ 20% du PNB. La baisse de la valeur de la force du travail est au cœur des revendications patronales. A. Minc en fait une question d'«équité». La mise en cause des fondements mêmes de la Sécurité Sociale est le moyen essentiel pour le patronat de transformer ce salaire différé en bonne et réjouissante, pour lui, plus-value.

Si la classe ouvrière française est aussi attachée à la Sécurité Sociale, c'est qu'elle a dû mener un combat d'un siècle et demi pour arracher un système de protection sociale qui se fonde sur la solidarité ouvrière. Ce combat qui a abouti à l'instauration de la Sécurité Sociale codifiée par l'ordonnance du 4 octobre 1945 est profondément lié à la construction des organisations ouvrières. La mise en cause de la Sécurité Sociale dans ses fondements mêmes est aussi celle de 150 ans d'histoire du mouvement ouvrier.

Cet article, le premier d'une série, montrera en quoi la Sécurité Sociale est une des conquêtes les plus importantes du prolétariat français, si ce n'est la plus importante. Dans un prochain article, sera présenté le contenu des réformes qui sous couvert de «solidarité nationale» et d'«Assurance universelle» visent à détruire la Sécurité Sociale et à porter les coups les plus rudes aux masses. La position des organisations ouvrières (en particulier des syndicats), qui se rallient à la nécessité d'une réforme, constitue le soutien essentiel du gouvernement et sera également analysée.

REVENDICATIONS POLITIQUES ET REVENDICATIONS ÉCONOMIQUES

L'augmentation des salaires comme la réduction du temps de travail ont été de tout temps des revendications fondamentales du prolétariat. La tendance du capital est à l'exploitation sans limite de la force de travail pour s'approprier la plus-value jusqu'à mettre en cause l'existence et la reproduction de la force de travail, c'est-à-dire du prolétariat pourtant seule source de plus-value. La lutte menée par la classe ouvrière pour l'obtention de conditions de vie décentes (droit au travail, salaire minimum, salaires correspondant à des qualifications fondées sur des diplômes nationaux, diminution

du temps de travail, droit à la santé, protection de l'enfance, retraite...) limite l'exploitation mais ne la supprime pas. Cependant ces acquis sont autant de points d'appui renforçant la classe ouvrière comme classe faisant face à la bourgeoisie et à son Etat, créant les conditions du combat à un niveau plus général pour la suppression de toute exploitation. Cela exige l'expropriation des propriétaires privés des moyens de production, l'appropriation collective de ceux-ci, l'organisation de la production selon un plan de production sous contrôle ouvrier. Toute reconnaissance et plus encore toute institutionnalisation par la bourgeoisie des droits élémentaires des ouvriers est contradictoire avec les besoins du capital ; elle est en même temps une acquisition révolutionnaire du prolétariat. Marx a démontré comment en combattant pour réduire la journée de travail, pour améliorer ses conditions d'existence, pour le droit à la santé, à l'instruction, la classe ouvrière progressait sur le terrain de son homogénéisation comme classe. La conquête des différentes garanties sont un aspect déterminant de sa lutte et conditionne son être.

Quand il participe à l'élaboration des résolutions du premier congrès de l'Association Internationale des Travailleurs en 1866, Marx associe complètement les questions "politiques" et les questions "sociales" demandant que les sections de l'Internationale apportent le maximum de renseignements sur les salaires, sur les horaires de travail, sur les heures de repas, fassent la description des ateliers, de leur ventilation, des conditions de propreté et d'hygiène, etc... C'est avec la même méthode qu'il rédige en 1880 les «Considérants du programme du Parti ouvrier français» : les articles lient les revendications immédiatement politiques comme l'abolition des lois sur la presse, le droit d'association... et les revendications économiques et sociales (mise à charge de la société des vieillards et invalides du travail, responsabilité des patrons en matière d'accidents, etc...).

La méthode de la construction de l'AIT s'intègre dans le processus de transformation de la classe ouvrière d'une "classe en soi" en une "classe pour soi". Aujourd'hui, dans des conditions différentes (la classe ouvrière s'est dotée d'organisations élémentaires, les syndicats, elle a acquis des droits et garanties considérables si on les compare à sa situation à la fin du siècle dernier) le combat pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire est profondément lié à celui de la défense des acquis ouvriers qui constituent la classe ouvrière en "classe pour soi" face à la bourgeoisie, à son Etat.

La défense inconditionnelle de la Sécurité Sociale c'est-à-dire de ses fondements (ou de ce qu'il en reste) tels qu'ils sont codifiés dans l'ordonnance du 4 octobre 1945 est fondamentale. La défense des acquis ouvriers, c'est la défense de la classe ouvrière organisée. Les droits et garanties que conquiert le prolétariat ne sauraient être analysés en dehors de la lutte des classes et des formes qu'elle prend dans un pays. La Sécurité Sociale ne "réforme" pas le capitalisme. Elle limite l'aggravation de l'exploitation, elle organise la classe ouvrière, elle organise la solidarité ouvrière, elle organise et renforce la classe ouvrière comme classe face à la bourgeoisie. La Sécurité Sociale n'est pas une mesure "réformiste". Le combat mené par le prolétariat pour la conquérir montre qu'elle est une conquête révolutionnaire.

LE RETARD DU PROLÉTARIAT FRANÇAIS DANS LA CONQUETE DE LA «PROTECTION SOCIALE»

La Roumanie, l'Autriche, la Hongrie, la plupart des pays scandinaves sont dotés depuis la fin du XIXème siècle de systèmes déjà développés en matière d'assurance sociale, de protection de la maladie, d'accidents du travail et de retraites. Le Luxembourg, l'Italie, la Suisse les ont rapidement rejoints. Le prolétariat anglais a conquis deux lois capitales : en 1908 l'Old Age Pension qui concerne la protection des personnes âgées et en 1911 l'Insurance Act (protection des salariés en matière de maladie, d'invalidité, de chômage).

C'est en Allemagne que les lois d'assurances sociales les plus complètes sont arrachées. C'est face à la puissance du prolétariat allemand (grèves puissantes, 24 députés socialistes au Reichstag...) que Bismarck promulgue une série de lois sociales (1883 assurance maladie, 1885 assurance accident, 1889 assurance vieillesse).

Le retard du prolétariat français est une conséquence de la lutte des classes en France : échecs successifs subis par le prolétariat en 1830, 1848, puis défaite sanglante de la Commune. La multiplication des syndicats malgré l'interdiction, oblige la bourgeoisie à les légaliser en 1884 ; la CGT se constitue en 1895. L'inexistence pendant très longtemps de garanties nationales transcrites en droit va donner une importance primordiale en France à la lutte des travailleurs pour conquérir ces droits (droit au travail, à la santé, à la retraite...). Les formes prises par la lutte des classes pour limiter l'exploitation capitaliste marquent aujourd'hui encore le mouvement ouvrier français d'un caractère indélébile (ce que R. Soubie nomme «l'attachement de l'opinion publique» à «son» système de Sécurité Sociale).

DES PREMIERES MUTUELLES...

L'originalité de la Sécurité Sociale, conquête révolutionnaire, ne réside pas seulement dans son contenu, dans l'étendue des droits, dans la signification politique de son institution en 1945. Elle consiste aussi dans le fait qu'elle est l'aboutissant d'une lutte historique inlassable de plus d'un siècle.

Le décret d'Allarde du 17 mars 1791 a supprimé les corporations et consacré la victoire du «laisser-faire, laisser-passer» que revendiquait la bourgeoisie du XVIIIème siècle. La liberté économique suppose la liberté du travail. Au printemps 1791, les ouvriers se regroupèrent pour tenter d'imposer des augmentations de salaires. C'est dans ce contexte que fut votée la loi Le Chapelier (14-17 juin 1791) : elle interdit tout regroupement *«de citoyens de certaines professions pour la défense de leurs prétendus intérêts communs»*. Elle interdit toute forme d'organisation ouvrière.

Pourtant les sociétés professionnelles qui avaient vu le jour à la veille de la Révolution ne cessent d'exister. D'autres se constituent dès le Premier Empire. En 1804, les ouvriers chapeliers de Lyon forment une "société de bienfaisance et de secours mutuel" ; une association identique voit le jour à Paris en 1808 (en contrepartie d'une cotisation mensuelle de

deux francs, soit un jour de salaire par mois, les malades, les blessés reçoivent un secours journalier d'1,50 F et les vieillards un secours mensuel de 3 à 5 F). La plupart du temps, les ouvriers doivent se cacher de la police pour organiser ces premiers actes de solidarité ouvrière. Ainsi les mutuelles, les sociétés de secours constituent-elles les premiers pôles de résistance à l'exploitation, les premiers foyers d'agitation sociale et bientôt socialiste. Ce sont les premières formes d'organisation de la classe ouvrière en tant que classe indépendante.

Le fonctionnement et l'existence de ces organismes affirme l'indispensable indépendance de classe face à la bourgeoisie et à l'Etat et rejettent l'assistance et la charité qui organisent la soumission. Voici l'appréciation que porte vers 1820 un ouvrier gantier de Grenoble dans le «Préambule au règlement de la Société des ouvriers gantiers de Grenoble» :

«On n'a jamais bien compris le but de cette institution, que l'on a trop souvent assimilée aux bureaux de charité ; pourtant qu'elle différence ! Ceux-ci sont composés il est vrai de personnes bienfaisantes et par conséquent vertueuses, mais réunies dans le seul but de déverser l'aumône dans les mains de l'indigence : les membres qui les composent sont tous bienfaiteurs, la pitié est le sentiment qui les fait agir ; chez nous, au contraire, les secours que la société accorde sont des droits acquis, tous les sociétaires peuvent être à la fois obligeants et obligés ; c'est une famille qui réunit en commun le fruit de ses labeurs pour pouvoir s'entraider mutuellement, ce sont des frères qui tendent les bras à leurs frères. Pas de pitié dans leur empressement, pas de honte pour celui qui reçoit quelle que soit la différence des positions ; tous sentent que la fortune est inconstante ; celui qui ne reçoit pas aujourd'hui peut recevoir demain. Les droits sont tous égaux, nulle autre différence que celle des malheurs ; celui qui se trouve favorisé par la fortune peut s'en voir abandonné ; alors ses droits sont indiscutables et ce qu'il a fait pour ses frères doit être fait pour lui. N'est-ce pas là plutôt une société de prévoyance et n'est-on pas injuste en ne voulant la considérer que comme une œuvre de charité toujours humiliante pour celui qui est obligé de recevoir les secours qui lui sont nécessaires ? Chez nous, le reproche est un crime, la divulgation une faute sévèrement punie ; pourquoi ? Parce que celui qui reçoit ne reçoit rien de personne, c'est sa propriété qu'on lui remet, c'est son bien qu'il dépense, il ne doit aucun remerciement, le contrat est réciproque.»

Mais la bourgeoisie comprend que ces sociétés multiples dans lesquelles s'organisent les ouvriers sont les premières formes de résistance à l'exploitation.

... À LEUR «RÉCUPÉRATION» PAR LA BOURGEOISIE

Les défaites sanglantes subies par la classe ouvrière en 1830 et les années suivantes, en juin 1848, et l'écrasement sanglant de la Commune entravent l'essor de ces premières organisations ouvrières. Les sociétés de secours mutuel se développent dans les jours qui suivent la Révolution de février 1848, mais dès les journées de juin elles sont aux prises avec l'hostilité des pouvoirs publics. Puis une loi du 15 juillet 1850 et un décret de mars 1852 les soumettent à un étroit contrôle policier. Ce qui effraie la bourgeoisie tout autant que la couverture qu'elles offrent, c'est l'indépendance ouvrière par rapport à la bourgeoisie et la solidarité ouvrière qu'elles organisent. La bourgeoisie va combattre pour les dévoyer en prêchant la collaboration de classe.

Dans un discours prononcé à Lyon en 1852, le prince-président (futur Napoléon III) explique :

> *«Les sociétés de secours mutuels, telles que je les comprends, ont le précieux avantage de réunir les différentes classes de la société, de faire cesser les jalousies qui peuvent exister entre elles ; de neutraliser, en grande partie, le résultat de la misère en faisant concourir le riche, volontairement, par le superflu de sa fortune, et le travailleur, par le produit de ses économies, à une institution où l'ouvrier laborieux trouve conseil et appui. On donne ainsi aux différentes communautés un but d'émulation, on réconcilie les classes et on moralise les individus».*

Catholiques sociaux, protestants, "républicains de progrès" jouent un rôle déterminant pour «réconcilier» les classes. Ils vont de plus en plus s'agiter pour enseigner aux ouvriers «ignorants» la sobriété, le goût de l'épargne et de la prévoyance, et pour les rallier aux valeurs morales et civilisatrices de la société bourgeoise. Ils envahissent les mutuelles, en contrôlent la gestion et distribuent les secours suivant leurs principes moraux. Certains patrons constituent des mutuelles (négociants de la soie à Lyon en 1860 ; Jules et Émile Peugeot en 1853...). Cette extension du paternalisme sur les mutuelles et le décret de 1852 qui les mettent sous tutelle, font que pour l'essentiel elles échappent à la classe ouvrière.

LES MINEURS ET À LEUR SUITE LES CHEMINOTS COMBATTENT POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

De 1850 à 1894, le problème des caisses de secours se trouve au centre de toute la lutte de classe du prolétariat minier. Alors que les compagnies les plus importantes du bassin de la Loire viennent de fusionner en une Compagnie générale des mines de la Loire, une délégation ouvrière demande le droit de contrôle sur l'utilisation des fonds de la caisse de secours. Dès qu'elle voulut publier son rapport montrant le détournement de 30% des ressources, elle fut interdite et dissoute. Les premières grèves n'aboutissent pas et les ouvriers sont battus en justice. En 1864 la lutte reprend pour le contrôle et pour la fusion des caisses en une institution unique. La Caisse générale unique est accordée en 1869. Cet acquis est ensuite codifié par la loi de 1894. Après deux années de luttes acharnées, la loi de 1896 décide que l'élection des administrateurs des caisses doit avoir lieu à la mairie et non sur le carreau où les pressions patronales sont énormes.

La mobilisation des cheminots est centrée sur la question des retraites. Une loi votée en 1909 garantit les fonds mis en réserve. En octobre 1910, à la tribune de l'Assemblée J. Jaurès montre comment le combat des cheminots s'appuie sur la lutte des mineurs :

«Les ouvriers et employés des chemins de fer voyaient qu'à côté d'eux les grandes corporations ouvrières, ils voyaient qu'à côté d'eux notamment les ouvriers mineurs, ajoutant à la force politique de leur représentation dans le Parlement la force

légale et la pratique effective de la grève, avaient conquis en quelques années une loi sur les retraites, une loi sur les délégués mineurs, une loi sur la journée de huit heures et des relèvements de salaires qui se chiffraient par des primes de 20 à 30 % ; et comparant à ces conquêtes des ouvriers qui pouvaient exercer sur le patronat la pression de la grève ou la menace de la grève, la lenteur des délibérations parlementaires qui les concernaient, la vanité (...) des engagements pris ici, les douze années depuis lesquelles traînait, au Sénat la loi sur les retraites, comparant aux primes, aux relèvements de salaires conquis la stagnation presque générale de leurs salaires dans la plupart des catégories de leur industrie, les cheminots se disaient : Il faut que nous aussi nous montrions aux compagnies et aux pouvoirs publics non pas que nous voulons arbitrairement et légèrement décréter la grève, mais que si l'on ne tient pas compte de nous, si on ne relève pas nos salaires, si on ne reconnaît pas nos droits, nous aussi, loyalement, nous ferons la grève (Vifs applaudissements à l'extrême-gauche).»

Ainsi la lutte de la classe ouvrière et le combat pour la Sécurité Sociale restent intimement liés tant dans le contenu des revendications que dans la bataille pour le droit à l'organisation indépendante, à la solidarité ouvrière.

LES BOURSES DU TRAVAIL

Dans la mesure où la classe ouvrière a perdu peu à peu le contrôle des mutuelles à partir de 1885, la bataille pour son indépendance de classe et l'organisation de sa solidarité est liée à l'essor des Bourses du travail et à la constitution après 1880 des premières fédérations syndicales de métier et d'industrie. Dans son «Histoire des Bourses du travail», Fernand Pelloutier montre comment la bourse du travail lie la lutte de classe revendicative, l'agitation, l'organisation ouvrière et les services de protection sociale :

«Les services créés par les bourses du travail peuvent se diviser en quatre classes : 1° le service de la mutualité, qui comprend le placement, les secours de chômage, le viaticum ou secours de voyage, les secours contre les accidents ; 2° le service de l'enseignement, qui comprend la bibliothèque et l'office de renseignements, le musée social, les cours professionnels, les cours d'enseignement général ; 3° le service de la propagande, qui comprend les études statistiques et économiques préparatoires, la création des syndicats industriels, agricoles et maritimes, des salor's home, des sociétés coopératives, la demande de conseils de prud'hommes, etc. ; 4° le service de "résistance", enfin, qui s'occupe du mode d'organisation des grèves et des caisses de grève, et de l'agitation contre les projets de lois inquiétants pour l'action économique».

Les Bourses du travail ont joué un rôle important dans la constitution des syndicats ; elles se dissoudront au sein de la CGT en 1902. Ainsi le combat pour la conquête des droits et garanties du prolétariat, pour la protection sociale est profondément lié à celui de la construction des organisations ouvrières, de la solidarité ouvrière et à la bataille pour l'indépendance des travailleurs et de leurs organisations face au patronat et à l'Etat bourgeois.

La CGT se constitue en 1895 par la fusion des syndicats locaux ou interprofessionnels déjà existants. Son caractère national et interprofessionnel aboutit pour la première fois à une progression du syndicalisme : 3 000 syndicats confédérés en 1900, regroupent 500 000 travailleurs. Le million sera dépassé en 1911 (ce qui, néanmoins, est peu par rapport à 6 millions d'ouvriers). Jusqu'en 1914, tous les congrès CGT consacrent une partie de leurs travaux à des questions concernant la protection sociale et adoptent des résolutions en faveur des assurances sociales. L'essor du mouvement ouvrier se traduit par la création de la SFIO en 1905. En 1906, les socialistes obtiennent 900 000 voix aux élections législatives et ont 52 députés au Parlement.

1910 : L'ESCROQUERIE DES RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

Les lois sociales votées à la fin du XIXème siècle restent très limitées (loi de 1898 très imparfaite sur les accidents du travail). L'extension des caisses de retraites à d'autres catégories sociales pose le problème de la mise en place de structures couvrant plusieurs entreprises : on ne peut, par exemple, mettre en place une caisse de retraite pour une entreprise de 400 salariés car sa base est trop étroite et la caisse n'est pas viable. Mais le patronat souhaite maintenir les caisses dans le cadre de chaque entreprise pour imposer la docilité aux ouvriers. C'est dans cette situation que l'Etat prend l'initiative : la loi du 5 avril 1910 institue les retraites ouvrières et paysannes.

Le fonds provenant de cotisations ouvrières étaient placés. Des sommes ridicules devaient être versées aux quelques ouvriers qui atteindraient 65 ans. La CGT engagea une puissante mobilisation contre la capitalisation. Lors de la discussion du projet, en 1909, le congrès confédéral de la CGT, à l'unanimité moins une voix, adoptait la résolution suivante :

«Le Comité confédéral, inquiet de ce qui se prépare contre le prolétariat par le vote du projet de loi sur les retraites ouvrières, dénonce l'escroquerie formidable que sera cette loi, si le Sénat la vote telle quelle et si la Chambre, à l'approche des élections, ratifie ce vote.

Ce conformant à l'ordre du jour du congrès confédéral de Lyon 1901, le comité attire, sur cette question des retraites, toute l'attention de la classe ouvrière et déclare protester surtout contre le système de capitalisation au lieu de répartition plus ou moins équitable ; il proteste encore contre les cotisations ouvrières et contre l'âge beaucoup trop avancé des bénéficiaires prévu par le projet.

Enfin, le Comité confédéral décide de faire, au plus tôt, une agitation intense contre les projets actuels du Parlement. Il estime que tout ouvrier qui ne peut plus travailler doit être à la charge d'une société qu'il a enrichie et, mieux que les défenseurs de la société bourgeoise, le producteur, devenu incapable de produire, doit pouvoir vivre comme s'il travaillait encore»

Il décida une vaste campagne de meetings contre «l'escroquerie des retraites». Dès l'adoption au Parlement, le congrès de la CGT de Toulouse vota la motion suivante :

«Le congrès, soucieux de poursuivre l'action commencée par le Comité confédéral en ce qui concerne les retraites ouvrières et paysannes, considère qu'il y a lieu pour les organisations ouvrières, d'accentuer leur opposition à l'application de la loi au moment où elle entrera en application ;

Signale les projets patronaux prétendant faire servir à leurs profits les cotisations ouvrières, contrairement aux intérêts de la classe des producteurs.

Le congrès signale, comme moyen, l'opposition à toutes retenues sur les salaires opérées pour le fonctionnement de la loi, tant qu'il ne sera pas apporté à cette dernière des modifications devant assurer aux producteurs une retraite normale à un âge moins reculé.

Le congrès ajoute qu'il ne saurait se résoudre à accepter le principe du versement que si la loi reposait sur le système de la répartition.

Compte sur les organisations et les militants ouvriers pour exercer tous leurs efforts à l'effet d'empêcher l'application d'une loi utile dans son principe, contraire à nos intérêts dans ses dispositions».

En 1911, la CGT développe une campagne pour le refus des prélèvements ouvriers interdisant, de fait, l'application de la loi. L'éclatement de la première guerre mondiale cassa cette mobilisation et empêcha d'arracher une loi générale correcte sur les retraites.

LES LOIS DE 1928-1930

La révolution victorieuse d'octobre en Russie qui surgit de la première guerre mondiale est un phare pour le mouvement ouvrier en France comme en Europe. Le premier Etat ouvrier instaure un système de protection sociale infiniment plus favorable que ceux existant dans les États capitalistes. Dès 1924, il protège 6 millions d'ouvriers de l'URSS. Mais rapidement se développe une bureaucratie parasitaire, la bureaucratie du Kremlin, qui va monopoliser le pouvoir politique et en chasser le prolétariat. À la fin de 1924, la "bolchévisation" du PC français le soumet à la bureaucratie de l'URSS. Le mouvement ouvrier français a deux organisations politiques principales (et syndicales excepté entre 1935 et 1947) : la SFIO qui pratique sous toutes ses formes la collaboration des classes, le PCF étroitement inféodé à la bureaucratie stalinienne. Cette dimension marque profondément le mouvement ouvrier lors de l'adoption puis de la mise en application des lois de 1928 et 1930.

Quelques corporations bénéficient d'une protection sociale dans le cadre de "régimes particuliers" : les mineurs, les marins, les cheminots, les fonctionnaires. Mais la grande masse du prolétariat n'en dispose pas. La loi de 1928 comportait une assurance maladie, une assurance maternité, une assurance invalidité, une assurance vieillesse. Les cotisations étaient versées par les salariés, les employeurs et l'Etat.

Les fonds destinés à l'assurance maladie étaient répartis ; ceux devant servir au paiement des pensions gérés selon le principe de la capitalisation. Les caisses primaires (perception) et départementales (versements) étaient gérées par des mutuelles, des sociétés de prévoyance patronales, des syndicats.

L'attitude de la CGT et celle de la CGTU face à ces lois furent diamétralement opposées. Les dirigeants "réformistes" de la CGT y furent très favorables car ils en étaient les inspirateurs. Elles correspondaient à leur politique de collaboration avec l'Etat bourgeois. Pour eux les acquis ouvriers ne procédaient plus du combat de classe mais du «vote des chambres».

«Existe-t-il dans nos annales parlementaires un exemple d'une loi aussi scrupuleusement et aussi longuement examinée ? Les travailleurs n'ont-ils pas acquis des droits après une aussi longue attente, après des votes unanimes des deux Chambres, après les engagements solennels des déclarations ministérielles de tous les gouvernements qui se sont succédés .»

La CGTU s'opposa à la capitalisation des retraites, et à la mainmise patronale prévisible sur les fonds et la gestion. Dans un numéro d'août 1927, de «la vie syndicale», la CGTU écrit :

« *Une escroquerie* de 4 milliards 500 millions de francs par an, prélevés sur les salaires insuffisants des ouvriers.

« *Une escroquerie* indiscutable puisque les employeurs, les politiciens, les représentants de la bourgeoisie se réservent la grosse majorité dans les caisses et dans la gestion.

« *Des maillons de plus à la chaîne d'esclavage du prolétariat* forgés par les conditions de régularité de paiement des cotisations et le renforcement des moyens de défense du patronat.

« *Le scandale réitéré des retraites ouvrières par la capitalisation annuelle* de 1 milliard 575 millions de francs (représentant à intérêts composés près de 100 milliards en vingt années). 100 milliards de plus dans l'exploitation capitaliste.

« *100 milliards volés aux ouvriers de notre pays.*

« Certes, nous voulons des assurances sociales, nous réclamons pour le malade, l'invalide, le vieillard, sa famille, le droit à la vie, à la subsistance normale, mais d'abord aux frais des profiteurs et non pas une nationalisation de la misère, ensuite en renforçant la force d'action du prolétariat et non en permettant à la bourgeoisie de consolider son esclavage et d'augmenter à nouveau sur la part du travail sa plus-value scandaleuse.

« Œuvre de conservation sociale, comédie de réformes, machine de guerre contre la classe ouvrière, telles sont les grandes caractéristiques de la loi votée par le Sénat.

« Si, suivant l'évaluation du docteur Chauveau, on arrive à évaluer à 45 milliards le total des salaires payés en France à tous ceux qui demain vont être assujettis à la loi, cela donne, en tenant compte que 3,5 % du salaire alimentera les caisses d'assurance vieillesse, un chiffre de 1 milliard 575 millions de francs versés annuellement et capitalisés pour servir les pensions aux vieillards.

« En dix ans, c'est 15 milliards 750 millions que les ouvriers auront versés. Ils auront été transformés en grande partie en valeurs d'Etat, c'est-à-dire qu'ils formeront les disponibilités d'un Etat qui cherche à réaliser les visées impérialistes de sa bourgeoisie, ils serviront à faire fabriquer les canons, les navires qui dans une nouvelle guerre écraseront sous la mitraille de nouveaux millions de sacrifiés. »

575 millions de francs versés annuellement et capitalisés pour servir les pensions aux vieillards.

« En dix ans, c'est 15 milliards 750 millions que les ouvriers auront versés. Ils auront été transformés en grande partie en valeurs d'Etat, c'est-à-dire qu'ils formeront les disponibilités d'un Etat qui cherche à réaliser les visées impérialistes de sa bourgeoisie, ils serviront à faire fabriquer les canons, les navires qui dans une nouvelle guerre écraseront sous la mitraille de nouveaux millions de sacrifiés. »

La CGTU présenta un contre-projet :

«Tous les salariés des deux sexes dont le salaire ne dépasse pas 20 000 francs, plus 2 000 francs par enfant à charge.
Tous les travailleurs étrangers sans distinction pour tous les risques
Pas de cotisation ni patronale ni ouvrière. Pas d'impôt susceptible d'incidence
Ressources par :
1° Monopolisation des compagnies d'assurances privées ;
2° Prélèvement sur les héritages ,
3° Réduction des budgets de la guerre et de la marine».

Il est certain que les cotisations dans leur «part ouvrière» restaient une arme entre les mains du patronat pour peser sur le salaire différé. Pour la CGT l'existence de la cotisation ouvrière légitimait le droit de gestion des travailleurs. En dernier ressort, c'est de la lutte du prolétariat pour limiter l'exploitation qu'il s'agit ; du rapport de forces direct entre les classes. Les organisations ouvrières (syndicats et partis) auraient dû réaliser un front unique contre les dispositions anti-ouvrières de cette loi. Mais la politique de la «troisième période» de l'Internationale communiste a amené la CGTU à centrer son combat contre les «social-fascistes» de la CGT, tandis que celle-ci s'adaptait étroitement à la bourgeoisie.

Dans le Nord la CGT et la CGTU ont organisé en commun de puissantes actions, des grèves dirigées par des comités de grève et ont arraché une prime pour compenser la perte occasionnée par la cotisation ouvrière. Mais cette mobilisation est restée isolée, la division des années 1928-1930 a empêché que comme dans le Nord, la masse du prolétariat renoue avec la tradition des mineurs de la Loire, avec, à l'appel de la CGT, la mobilisation de masse de 1910 qui avait empêché l'application de "l'escroquerie des retraites ouvrières et paysannes".
La Sécurité Sociale et ses acquis sont les conséquences d'une poussée révolutionnaire du prolétariat même si celle-ci a été contenue et finalement refoulée.

LE PROGRAMME DU CNR CONTRE LES PLANS DE LA CGT CLANDESTINE

Certains hommes politiques et historiens citent le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) comme s'il était à l'origine de la Sécurité Sociale. Mais si on lit attentivement ce programme adopté à Londres le 15 mars 1944, on ne trouve qu'une vague affirmation de la nécessité *«d'un plan complet de Sécurité Sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat».*

En 1943, la CGT unifiée avait élaboré un plan rédigé par le "réformiste" Georges Buisson. Ce plan d'ensemble prévoyait la couverture de tous les risques par un système unique, la gratuité des soins, la gestion par les seuls assurés. Ce plan fut soumis fin 1943 à l'Assemblée consultative d'Alger ; il fut repoussé. Rappelons que les partis ouvriers (SFIO et PCF) siégeaient à cette Assemblée. A l'automne 1944 De Gaulle s'est à nouveau opposé à un second plan proposé par la CGT. Deux ministres PCF et 5 ministres SFIO étaient alors membres du GPRF (Gouvernement Provisoire de la République) dirigé par De Gaulle.

Le programme du CNR était adopté entre-temps. C'est un programme de reconstruction nationale, de reconstruction de l'Etat bourgeois. De Gaulle s'est appuyé sur lui pour s'opposer au programme de la CGT. Il a bénéficié du soutien du PCF et de la SFIO qui participaient à son gouvernement. Le programme du CNR soutenu par des dirigeants des organisations ouvrières a contribué à contenir la vague révolutionnaire qui a déferlé. Il a interdit que soient mis en avant des mots-d'ordre authentiquement prolétariens.

LA VAGUE RÉVOLUTIONNAIRE ET LE «COMPROMIS DE 1945»

La vague révolutionnaire qui se développe en France en 1944 pose le problème de la constitution du gouvernement des organisations ouvrières appuyé sur les conseils d'usines, les milices ouvrières. Pour faire refluer les masses et permettre la reconstruction de l'Etat bourgeois, il faut toute la force politique du PCF. Maurice Thorez rentre d'URSS le 27 novembre 1944. Voici comment Yvan Craipeau dans son livre «La libération confisquée» rend compte de la politique contre-révolutionnaire de l'appareil stalinien :

«Sans discipline, pas d'armée. Pour faire régner la discipline la plus stricte, il convient de constituer une véritable armée nationale, d'en finir avec les formations séparées et parfois antagonistes, d'unifier vraiment de bas en haut et de haut en bas en assurant l'unité du commandement.

Les Comités de la libération, locaux et départementaux, ne doivent pas se substituer aux administrations municipales et départementales. Pas plus que le C.N.R. ne s'est substitué au gouvernement. Le peuple a le droit et le devoir de faire entendre sa voix, mais c'est à l'autorité légale de procéder aux perquisitions, aux arrestations, aux jugements et à l'exécution des jugements. Quelques mots à ce propos sur l'organisation des milices patriotiques devenues les gardes civiques et républicaines. Ces groupes armés ont eu leur raison d'être avant et pendant l'insurrection contre l'occupant hitlérien et ses complices vichyssois. Mais la situation est maintenant différente. La sécurité publique doit être assurée par les forces régulières de police constituées à cet effet. Les gardes civiques et d'une façon générale tous les groupes armés irréguliers ne doivent pas être maintenus plus longtemps.»

Mais pour que les dirigeants des organisations ouvrières (syndicats et partis) puissent endiguer la vague révolutionnaire qui suit l'écroulement de l'Etat bourgeois corporatiste de Pétain, l'auto-armement du prolétariat, les comités autonomes réorganisant la production, il faut que la bourgeoisie en paie le prix. Elle doit faire d'immenses concessions afin que les dirigeants des organisations ouvrières puissent faire accepter aux masses la limitation de leurs revendications, et qu'elles s'en tiennent à la «libération du territoire», à la «renaissance du pays», à la «démocratisation du régime»... Comme en 1936 où la bourgeoisie avait dû permettre au gouvernement du Front populaire d'accorder les quarante heures, les conventions collectives, les congés payés pour contenir la grève généralisée et spontanée de mai-juin, la puissance du prolétariat en 1944-45 a imposé au capital des concessions réelles. La conquête de la Sécurité Sociale malgré ses limites immédiates est l'une des plus importantes de toutes. C'est cette situation vraisemblablement qu'Alain Minc qualifie de *«compromis de 1945».*

LA CRÉATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La mise en place du système a nécessité plusieurs textes :

• l'ordonnance du 4 octobre 1945 est capitale : elle remanie l'ensemble du système de cotisations et d'allocations ; elle rattache toutes les assurances à un organisme unique (la Sécurité Sociale), mais elle ne concerne encore que les anciens bénéficiaires des assurances ; une conception s'impose, la gestion par les intéressés eux-mêmes ;

• l'ordonnance du 19 octobre 1945 assujettit tous les salariés à la Sécurité Sociale (au 1er juillet 1946) y compris tous ceux qui n'étaient pas encore assurés ;

• la loi du 22 mai 1946 (Croizat, ministre du Travail) rend l'assurance obligatoire pour tous les français salariés ou non (les textes d'application seront adoptés en 1960 et 1967).

L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Elle est définie par l'ordonnance du 4 octobre 1945 (Parodi, ministre du Travail) ; elle sera complétée par d'autres textes. Les principes sont les suivants :

• Unité de la Sécurité Sociale : un seul organisme (la Sécurité Sociale) gère les assurances sociales (vieillesse, maladie, maternité, décès), les accidents du travail (le principe de la responsabilité du patron demeure), les allocations familiales.

• Création d'une caisse unique par circonscription (par fusion de toutes les caisses d'Etat ou privées) gérant tous les risques couverts par l'assurance : dans le département une Caisse primaire de Sécurité Sociale effectue les versements de courte durée (maladie, maternité, décès, accidents du travail sans gravité) ; dans la région, une Caisse régionale de Sécurité Sociale effectue les versements de longue durée (invalidité, vieillesse et accidents du travail entraînant une incapacité permanente) et assure également la compensation des charges des caisses primaires ; au sommet, une Caisse nationale de Sécurité Sociale assure la compensation des Caisses régionales.

• Gestion des caisses par les assurés : le projet déposé confiait la gestion aux syndicats de travailleurs.

• Cotisations versées proportionnellement au salaire (salaire différé) : pour les assurances sociales le salarié verse une cotisation de 6% de son salaire, l'employeur une cotisation égale à 10% du salaire qu'il verse ; pour les accidents du travail et les allocations familiales, les cotisations sont entièrement à charge de l'employeur.

UN SALAIRE «DIFFÉRÉ» QUI APPARTIENT À LA CLASSE OUVRIÈRE, À L'ENSEMBLE DES SALARIÉS

Qu'elles soient «patronales» ou «salariales» ces cotisations diffèrent de l'impôt ; elles représentent un salaire différé qui est alors, la source unique de financement de la Sécurité Sociale.

La part patronale est une obligation qui s'impose à l'employeur. Elle limite le montant de la plus-value extraite du travail salarié elle est un élément du capital variable d'où l'expression de "salaire différé". La cotisation "ouvrière" est évidemment de par sa nature partie intégrante du salaire différé, c'est aussi une fraction du capital variable. Ainsi, de la même façon que pour les ouvriers du XIXème siècle dans leurs mutuelles ou sociétés de secours, la Sécurité Sociale organise la solidarité ouvrière, mais elle le fait à l'échelle de toute une classe. Cette institution rassemblant la part de salaire différé de tous les salariés et ouvrant à ces derniers le droit aux multiples prestations de la Sécurité Sociale est un facteur d'unification de toute une classe.

Pour chaque salarié la fraction différée de son salaire versée à la Sécurité Sociale représente environ 45% de son salaire total dont presque 20% au titre de la seule assurance-maladie. Telle est la masse financière énorme que gère la Sécurité Sociale, et c'est bien de l'argent des travailleurs dont il s'agit.

Que les cotisations soient versées par les patrons ou prélevées sur les salaires directs n'est cependant pas indifférent. En réduisant la cotisation patronale, on ampute le salaire différé, on fait baisser la valeur de la force de travail au profit du patronat : c'est donc une diminution du salaire.

La masse financière globale appartient aux salariés. C'est ce qui fonde le droit qui devrait être imprescriptible des ouvriers et des travailleurs à la gestion des caisses : il s'agit de la gestion d'une fraction du capital variable, d'une partie supplémentaire du salaire arrachée à l'employeur par la lutte de classe du prolétariat et centralisée en commun. C'est l'expression d'un rapport de forces général entre les classes.

DES 1945 LE COMBAT DE LA BOURGEOISIE POUR LIMITER LA SÉCURITÉ SOCIALE S'APPUIE SUR LA COLLABORATION DES DIRIGEANTS OUVRIERS

Lorsqu'en juin 1945, l'Assemblée consultative se saisit du problème de la Sécurité Sociale, sur le champ des affrontements de classes, l'essentiel est déjà tranché. La bourgeoisie sait qu'elle devra faire d'immenses concessions. Mais elle va combattre pour les limiter au maximum. Sa représentation politique c'est alors principalement le MRP. Ce dernier va concentrer son combat contre l'unité de gestion de la Sécurité Sociale, c'est-à-dire l'un des principes fondamentaux de l'institution. Il s'oppose à la Caisse unique et combat dès l'origine pour l'autonomie des Caisses d'Allocations familiales.

Le MRP s'appuie sur l'origine historique des Allocations familiales. A l'origine une institution due à l'initiative privée des Compagnies de Chemins de fer (1891) et de deux autres entreprises. Cette Caisse alimentée exclusivement par des versements des patrons versait des allocations à leurs ouvriers proportionnelles à leurs charges de famille. La loi du 11 mars 1932 crée l'Allocation familiale obligatoire à charge de tout employeur. En 1934, ce régime est étendu aux fonctionnaires. En juillet 1939, le Code de la famille de Pétain fait des Allocations familiales non plus un élément du salaire mais une contribution nationale aux chargés de famille au nom du

principe de solidarité nationale. Le MRP met en avant le fait que les Allocations familiales ont été créées par la fraction «sociale» du patronat qui tient à garder le contrôle des Caisses de compensation.

En même temps tout un débat se développe sur la nature même des Allocations familiales : doivent-elles être une allocation versée à la famille au nom du principe de solidarité nationale ou un sur-salaire alloué au salarié qui a des enfants à sa charge? Dans cette situation Ambroise Croizat, dirigeant du PCF, président de la Commission du Travail des Affaires sociales avant d'être Ministre du Travail s'oppose au principe de l'autonomie des Caisses. Mais afin de consacrer leur "originalité" il propose de ramener de deux tiers à la moitié la proportion de représentants des travailleurs dans les Conseils d'Administration des Caisses. Il accepte ensuite que l'ordonnance du 4 octobre 1945 consacre leur indépendance à titre provisoire! En 1946 le MRP fait admettre leur autonomie. Henry Raynaud autre dirigeant PCF alors président de la FNOSS (Fédération Nationale des Organismes de Sécurité Sociale) se prononce pour l'«autonomie administrative et financière». Un mois plus tard l'UNCAF (Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales) sera créé comme organisme autonome. La loi du 21 février 1949, s'appuyant sur le «provisoire» d'A. Croizat consacrera définitivement l'autonomie de la branche Allocations familiales et sera adoptée à l'unanimité (y compris par les députés PCF et SFIO).

D'autres attaques venant du MRP marqueront les débuts de la IVème République :

• la loi de 1948 consacre l'indépendance de tous les régimes particuliers s'opposant ainsi à l'ordonnance de 1945 qui prévoyait leur intégration au régime général, le maintien des avantages particuliers et l'alignement des régimes moins favorables sur les meilleurs ; ce faisant, elle participe à l'émiettement de l'ensemble du système de protection sociale ; les députés du PCF et de la SFIO la cautionne en s'abstenant lors du vote.

• la même loi rejette la gratuité des soins prévue par l'ordonnance de 1945 (tiers-payant) à l'initiative du MRP soutenu par les autres partis bourgeois).

Voilà quelle fut la politique du MRP avec qui le PCF et la SFIO s'allièrent à la libération dans le cadre du tripartisme (rappelons qu'à la première Assemblée constituante en octobre 1945 PCF + SFIO disposaient de 51% des sièges, mais ils s'allièrent avec le MRP pour former un gouvernement tripartite présidé par De Gaulle).

L'historien Henry C. Galand présente ainsi la position de la Commission spéciale de l'Assemblée consultative (majorité PCF-SFIO) puis de la Commission de Travail des Affaires sociales du GPRF (majorité PCF-SFIO) présidé par Ambroise Croizat :

> *«Le principe de la Sécurité sociale engage l'ensemble de la politique économique et sociale d'un pays. Or, la situation économique et sociale de la France à cette époque ne permettait d'envisager qu'à longue échéance la réalisation d'un aussi vaste programme, ce dont convenait d'ailleurs l'administration. Elle décida, en conséquence, d'élaborer des projets réalistes, sans pour autant perdre de vue le but final. Elle estimait que : "ce qu'il est possible et nécessaire de faire aujourd'hui, c'est d'organiser le cadre dans lequel se réalisera progressivement ce plan" (...).*
>
> *Diverses déclarations publiques du général de Gaulle et son attitude à l'égard des questions fondamentales de l'époque semblent indiquer qu'il n'a pas sérieusement envisagé la possibilité de remettre à plus tard l'exécution d'une tâche apparaissant urgente.*

La trêve conclue entre les partis de gauche durant l'immédiat après-guerre ainsi que les projets fermes et précis de l'administration ne laissaient place à aucun recul quant aux principes du plan de Sécurité sociale, mais seulement à des replis stratégiques et tactiques. L'Administration eut l'habileté de faire certaines concessions (par exemple dans le cas des caisses d'allocations familiales).»

DÉFENSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Ainsi la bourgeoisie a réussi à limiter la Sécurité Sociale, conquête ouvrière fondamentale issue du puissant mouvement à caractère révolutionnaire de 1945. Mais elle n'a pu le faire qu'avec l'aide des dirigeants des partis ouvriers PCF et SFIO qui ont développé une politique d'union sacrée avec le capital et ses représentants (le MRP et De Gaulle). Mais ce ne sont que des limites, la force du prolétariat interdit à la bourgeoisie jusqu'au début des années 50 de remettre en cause la Sécurité Sociale. Même avec ses insuffisances (la Sécurité Sociale exclut par exemple l'assurance-chômage) la Sécurité Sociale est une conquête révolutionnaire qui renforce considérablement le prolétariat face à la bourgeoisie.

La question de la Sécurité Sociale est au centre du combat mené par le prolétariat français : non seulement elle limite l'exploitation capitaliste mais elle est liée à la construction des organisations constituant la classe ouvrière comme classe «pour soi». Il existe un lien étroit entre la défense de la Sécurité Sociale et la défense des organisations du prolétariat qui sans ces organisations serait composé d'individus atomisés comme au début du XIXème siècle.

La Sécurité Sociale assure une protection sociale d'ensemble à la classe ouvrière, elle en a fini pour l'essentiel avec l'assistance et la charité ; elle procède de la constitution et de l'homogénéisation de la classe ouvrière comme classe indépendante face à la bourgeoisie et à son Etat et elle contribue à renforcer considérablement son poids social.

Aujourd'hui encore, en dépit des attaques incessantes dont elle a fait l'objet sous la IVème et la Vème République (ce que nous présenterons dans un prochain article) elle conserve ses caractères fondamentaux. Mais elle est actuellement gravement menacée car mise en cause dans ses principes mêmes. La défense de la classe ouvrière confrontée à l'offensive sans précédent de la bourgeoisie, du gouvernement RPR-UDF dirigée aujourd'hui par Balladur (offensive dont le contenu sera repris par le gouvernement et le Président qui sortira des élections) passe par la défense inconditionnelle de la Sécurité Sociale.

DERRIERE JOSPIN, CANDIDAT DU PS, LES LIQUIDATEURS DE CE PARTI REPRENNENT L'INITIATIVE

JOSPIN A L'AFFUT

Le 5 février, Lionel Jospin a été officiellement investi candidat du Parti Socialiste à l'élection présidentielle par un congrès extraordinaire de ce parti. Cette investiture a été prononcée deux jours après la tenue d'un vote des adhérents. Le résultat a été la victoire de Lionel Jospin, avec près de 66 % des exprimés en sa faveur pour une participation de 73 %, sur son rival Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti Socialiste.

Lionel Jospin avait déposé sa candidature à l'investiture par une déclaration devant le bureau national du Parti Socialiste réuni le 4 janvier 1995 pour fixer les modalités de désignation de son candidat à l'élection présidentielle. Cette candidature n'était pas une candidature spontanée. Jospin s'était mis en position depuis de nombreux mois afin de tenter sa chance si les circonstances le permettaient. En avril 1993, avant de se retirer pour quelques mois de la "vie politique", Lionel Jospin avait donné le feu vert à ses "amis" pour participer au déboulonnage de Laurent Fabius au profit de Michel Rocard. Mais, dès le congrès du Parti Socialiste d'octobre 1993, il sortait en se faisant désigner par le congrès comme responsable de l'organisation des "Assises de la transformation sociale", assisté de son féal et poisson pilote Jean-Christophe Cambadelis. Suite à la débâcle du Parti Socialiste aux élections européennes de juin 1994, Michel Rocard était à son tour éjecté de la direction du PS. Soutenu par Laurent Fabius, Henri Emmanuelli était désigné nouveau premier secrétaire tandis que Lionel Jospin s'abstenait.

Au cours de la préparation du congrès de Liévin de novembre 1994, Jospin a cherché à se situer au-dessus de la mêlée. Il a déposé sa propre contribution intitulée "Propositions", refusant de s'associer à celle des partisans d'Henri Emmanuelli et à celle du "pôle rénovateur" impulsée par Pierre Mauroy, Martine Aubry, Jean-Christophe Cambadelis et soutenue par les rocardiens.

Dans sa contribution, Lionel Jospin évitait d'intervenir dans le débat de fond sur l'avenir du Parti Socialiste. Il se cantonnait à des "propositions" à caractère général sur le fonctionnement des institutions de la Ve République, la rupture avec le "libéralisme" et le retour à la croissance, la défense de "l'éthique républicaine", la "politique étrangère", l'environnement et les "problèmes de sécurité et de police" (Lionel Jospin proposait en particulier : *"les effectifs de police seront augmentés en fonction des besoins en amenant une présence effective sur le terrain des policiers et des gendarmes"*). Il évitait soigneusement d'accrocher le "pôle rénovateur". Avant et après le congrès de Liévin, jusqu'au 11 décembre 1994, date à laquelle Jacques Delors a renoncé à se présenter à l'élection présidentielle, Lionel Jospin s'est déclaré partisan d'une candidature de l'ex-président de la Commission européenne.

JOSPIN CANDIDAT

Dès la mi-décembre, Lionel Jospin a décidé de s'engager. Libération du 5 janvier 1995 indique :

«La tournée de ses amis et anciens amis commence dès la mi-décembre. Le dimanche 11 décembre, Jacques Delors annonce à 7 sur 7 qu'il n'est pas candidat. Quelques jours plus tard, Lionel Jospin rencontre Pierre Mauroy. L'ancien Premier ministre l'informe qu'il ne sera pas candidat et qu'il préfère se consacrer à sa bonne ville de Lille. En revanche, il assure Lionel Jospin de son soutien. Celui-ci lui fait aussitôt savoir qu'il est "disponible".

Dans la foulée, un carré de fidèles rocardiens rend visite à l'ancien ministre de l'éducation. La délégation est composée de trois membres du bureau national, Manuel Valls, Alain Bergougnioux, et l'ancien ministre de la Santé, Claude Evin, auxquels s'est joint Bernard Poignant, le président des élus socialistes et républicains. Orphelins de Michel Rocard qui refuse de suppléer à la défection de Jacques Delors, ils font allégeance à Lionel Jospin avant même qu'il ne leur fasse part de ses intentions. L'ancien Premier secrétaire du PS s'assure alors du soutien de ses amis, parmi lesquels le député de Paris Daniel Vaillant, et surtout, des anciens membres de son courant qu'on retrouve, pour l'essentiel, dans le "pôle rénovateur" du parti. Parmi ces ex-jospinistes qui se sont détachés de lui au fil des années, on retrouve notamment l'ancien député Jean-Christophe Cambadelis, l'ancien ministre de l'Industrie Dominique Strauss-Kahn et le député européen Pierre Moscovoci.

Tous l'incitent à précipiter le mouvement pour "prendre un coup d'avance". Élément décisif, le chef de file de la fédération du Pas-de-Calais, Daniel Percheron, membre de la direction du PS lui apporte son appui. Martine Aubry fait de même.»

On ne peut être plus clair. Tous ceux qui constituent au sein du Parti Socialiste la pointe avancée vers sa liquidation ont décidé de jouer la carte Lionel Jospin. Et ce dernier a décidé de saisir l'occasion. Les anciens partisans de Michel Rocard et ceux de Jacques Delors ont vu dans une candidature de Lionel Jospin la possibilité de prendre leur revanche et par la même l'initiative politique.

Au cours du mois de janvier, la campagne électorale au sein du

PS a donné lieu à un nouvel épisode de la guerre des courants dont l'éditorial de CPS n° 56 (pages 3 et 4) rappelle les principaux développements. Les partisans d'Henri Emmanuelli, soutenus au premier chef par le courant de Laurent Fabius, la Gauche Socialiste, les amis de Jean Poperen et de Louis Mermaz et ceux de Lionel Jospin, soutenus par le "pôle rénovateur" de Pierre Mauroy et Martine Aubry, les rocardiens, les dirigeants des puissantes fédérations du Nord et du Pas-de-Calais, se sont livrés à une guerre sans merci où tous les coups étaient permis. Finalement Lionel Jospin l'a largement emporté.

Il n'en reste pas moins que la candidature de Lionel Jospin se différencie fondamentalement de celle de Jacques Delors sur une question décisive. Jacques Delors était propulsé par la bourgeoisie et par ses relais directs au sein du Parti Socialiste en vue d'éviter que ce parti ait son propre candidat. Il se présentait en "électron libre", avec son programme ouvertement bourgeois, acceptant d'être soutenu par le Parti Socialiste. L'opération Delors visait à ôter toute possibilité au prolétariat et à la jeunesse de s'exprimer sur le plan électoral en votant contre les candidats des partis bourgeois. Lionel Jospin quant à lui a été désigné en se pliant aux règles fixées par la direction du Parti Socialiste. De plus, en tant qu'homme politique, il se situe sur une trajectoire totalement opposée à celle de Jacques Delors. Il a été l'un des dirigeants du Parti Socialiste jusqu'à l'élection présidentielle de 1981, et son Premier secrétaire de 1981 à 1988. C'est d'ailleurs en jouant sur ce passé politique qu'il a pu triompher de son rival. Quel que soit le cours qu'il entend donner à sa campagne électorale, quels que soient ses soutiens au sein du Parti Socialiste et leur orientation, malgré lui, Lionel Jospin restera le candidat du Parti Socialiste. Sa candidature manifeste que l'opération Delors a échoué et en même temps, qu'avec le concours de Lionel Jospin, les naufrageurs de Parti Socialiste sont à nouveau à l'oeuvre.

"LE CANDIDAT SOCIALISTE MET SES PAS DANS CEUX DE M. DELORS"

C'est ainsi que "Le Monde" du 14 février 1995 commentait les déclarations de Lionel Jospin à l'émission de télévision "7 sur 7" du 12 février, une semaine après son investiture par le PS. Déjà, Lionel Jospin prenait une certaine distance vis à vis du parti qui l'avait désigné comme candidat. "Le Monde" indiquait :

> *"Interrogé plus particulièrement encore sur la réduction du temps de travail avec diminution des salaires, M. Jospin a affirmé que "cela ne fait pas partie de ses propositions". A ce propos M. Jospin s'est déclaré "libre" vis à vis de la plate-forme du PS. Il entend soumettre aux Français ses propres propositions qui doivent lui permettre de rassembler au-delà du PS. Ainsi a-t-il précisé qu'il est "prêt à prendre en compte les thèmes de "Radical"..."*

Lionel Jospin a donné comme objectif à sa campagne *"d'essayer, petit à petit, de reconstruire l'espérance levée en quelques semaines par Jacques Delors"*, de *"donner aux Français l'envie de construire, de projeter dans l'avenir, le refus de l'immobilisme"* et *"d'incarner le parti du mouvement face au conservatisme"*. A propos de la politique économique et sociale du gouvernement, il a déclaré que *"la performance de M. Balladur n'est pas satisfaisante"*. Dans cette déclaration comme dans toutes celles qui ont suivi, le candidat du Parti Socialiste a évité soigneusement toute référence au socialisme, mot qu'il semble ignorer ; il en est de même pour les termes capitalisme, bourgeoisie et ouvrier auxquels Lionel Jospin préfère conservatisme, libéralisme et français ou citoyen.

Les deloristes, le "pôle rénovateur", les rocardiens et tous ceux qui au sein du Parti Socialiste étaient les partisans de l'opération Delors ont tout lieu d'être satisfaits. Le 21 février 1995, Lionel Jospin a annoncé la composition de son état-major de campagne. Par là même il tend à s'émanciper un peu plus de la tutelle du Parti Socialiste et de ses instances dirigeantes. La composition de l'état-major fait la part belle au "pôle rénovateur" et marginalise les partisans du Premier secrétaire, Henri Emmanuelli. Fait qui n'a rien de symbolique, Martine Aubry, figure de proue du "pôle rénovateur", à l'avant-garde du combat lors de la préparation du congrès de Liévin pour transformer le Parti Socialiste en "un grand parti de gauche, pluraliste pour la société tout entière où tous, socialistes, communistes dans leur diversité, radicaux, écologistes, représentants des mouvements associatifs... puissent vivre ensemble" a été désignée comme principal porte-parole du candidat, alors qu'elle venait de constituer, en marge du Parti Socialiste, un nouveau club "Agir". Après l'échec de Michel Rocard dans sa tentative de détruire le Parti Socialiste et son éviction en juin 1994, tous les espoirs de la bourgeoisie et en particulier de certains cercles du grand patronat se sont reportés pour prendre le relais sur Martine Aubry.

A l'intérieur et à l'extérieur du Parti Socialiste, elle milite inlassablement pour les thèses démocrates-chrétiennes sur la ligne de l'association capital-travail que lui a inculquées son papa Jacques Delors. Elle a déjà sévi dans cette direction en tant que directeur adjoint du cabinet de Jean Auroux de 1981 à 1983, directeur des relations du travail dans le ministère de Philippe Delebarre et celui de Philippe Seguin de 1986 à 1987, directeur général adjoint de Péchiney entre 1989 et 1991 et Ministre du Travail de 1991 à 1993. Depuis, Martine Aubry *"s'est mise à son compte* (...) *consultante pour Péchiney* (un jour par semaine) *et pour la RATP* (deux jours par mois) *avec un revenu net de 40 000 francs mensuels"* ("L'Expansion" du 3/16 février 1994). En octobre 1994, elle était à l'initiative de la Fondation "Agir Contre l'Exclusion" (FACE) dont la fonction, sous prétexte de "réinsertion sociale des exclus" est de pourvoir les patrons en main-d'oeuvre à bas prix et développer les expérimentations pour le développement des "emplois de proximité". "FO-Hebdo" du 25 janvier 1995 indique :

> *"Les réseaux de la précarité*
> *LE CERCLE DES PROCHES*
> *La "FACE", c'est d'abord Mme Aubry et quatorze "pères fondateurs", en l'occurrence des grandes entreprises françaises. On compte ainsi : les assurances AXA, la Sodexho, et à titre personnel, son PDG, M. Pierre Bellon, nommé depuis peu président de la Commission "Progrès des entreprises" auprès du nouveau président du CNPF (Conseil National du Patronat français), M. Jean Gandois, qui a fait venir le groupe Péchiney dont il fut PDG. Ajoutons encore la société Havas, le groupe de magasins Darty, le groupe de grande distribution Casino, le Crédit Lyonnais, la Fimalac, la RATP, la Lyonnaise des eaux, le groupe BSN, Renault et le Club Méditerranée. Ces entreprises ne sont pas seules à être motivées par la lutte contre l'exclusion... Air France et Air Inter assurent les*

transports aériens des membres de la Fondation. La SNCF, le transport par rail. La société IBM fournit le matériel informatique. La société Strafor, le matériel de bureau et la banque Argil, apporte généreusement ses conseils en gestion."

Face à Martine Aubry, Michel Rocard lui-même apparaît angélique. Au sein du Parti Socialiste, elle représente ce qu'il y a de plus repoussant pour la classe ouvrière et la jeunesse.

Dans ces conditions, Jacques Delors a reconnu les siens. A la demande de Lionel Jospin, il a accepté de participer au comité de soutien de ce dernier.

LE PROGRAMME DE JOSPIN À L'UNISSON AVEC CELUI DU PROCHAIN GOUVERNEMENT

Mardi 7 mars 1995, le "candidat-citoyen", comme il se définit lui-même, a présenté son programme. Deux jours après, devant les parlementaires socialistes, il mettait les points sur les i en déclarant :

"Le langage de 1981 ne serait à l'évidence plus crédible aujourd'hui. (...) L'approche de 1988 ne serait pas adaptée." ("Libération" du 10 mars 1995)

Et il a précisé :

"C'est pourquoi, a-t-il expliqué, "ma candidature ne peut pas être présentée en rupture avec ce qu'ont fait les socialistes au pouvoir pendant une quinzaine d'années" mais "as non plus purement et simplement dans la continuité. " ("Libération" du 10 mars 1995)

D'une certaine manière, Lionel Jospin avertissait les dirigeants du Parti Socialiste. Il est hors de question que, y compris dans la forme, il se situe dans la perspective du socialisme et qu'il ouvre au prolétariat et à la jeunesse une issue allant dans ce sens.

Dans les faits, le programme qu'il a présenté, si l'on en juge par les extraits publiés par la presse, ignore le mot "socialisme" et celui de "capitalisme". Sur l'ensemble des questions décisives, il correspond à un alignement pur et simple sur le programme des candidats de la bourgeoisie. A peine la forme est-elle quelque peu édulcorée, le tout emballé dans un verbiage du type : "Placer l'homme au cœur de l'économie", "Préparer avec les jeunes l'entrée dans le XXIe siècle", "Développer les territoires et la qualité de la vie par l'écologie", "Vouloir l'Europe pour la France et pour le monde" etc... C'est la même politique que celle de Balladur, de Chirac... et de Delors présentée sous une autre forme.

L'EMPLOI

Selon "Libération" du 8 mars 1995, en ce qui concerne l'emploi et la lutte contre le chômage, ce programme propose :

"Emploi. Pour "créer des emplois", il propose "trois grands programmes : "la reconstruction des banlieues et le développement du logement social", "le développement des services aux personnes" et "la préservation du paysage et du patrimoine".

Formation. Il veut que "chaque salarié puisse bénéficier d'un véritable droit à l'adaptation professionnelle afin de faire évoluer ses compétences en fonction des progrès technologiques et des nouveaux métiers".

Temps de travail. Il propose "des formes mutualisées de capital-temps alimentées par des contributions des entreprises et des salariés et favorisées par des incitations financières". Le candidat socialiste veut aussi "encourager la réduction du temps de travail", "notamment en décidant dès maintenant que la durée légale du travail sera ramenée à 37 heures en 1997".»

LA PROTECTION SOCIALE, LES SALAIRES

Il s'agit ni plus ni moins de la réaffirmation des orientations définies par la loi quinquennale (dite) "pour l'emploi" du gouvernement Balladur et de la politique de Jacques Delors. Pour Lionel Jospin, comme pour Balladur et Chirac, il faut diminuer le "coût du travail". Comme eux, il s'en prend au salaire différé que sont les cotisations sociales que paient les patrons. Comme eux, il avance vers la fiscalisation de la "protection sociale".

«"Protection sociale. "Une solidarité plus efficace suppose une solidarité mieux partagée". Il "refuse l'assurance-maladie à deux vitesses : la maîtrise des dépenses de santé sera consacrée en priorité à améliorer les conditions de remboursement et la protection médicale des plus vulnérables".

Fiscalité. Il souhaite "alléger nettement les charges sociales sur les bas salaires" ; étendre "la contribution sociale généralisée à l'ensemble du capital (hormis le livret A)" ; "remettre à plat les exonérations, abattements et privilèges divers". »(Ib.)

En matière de salaire, son programme reprend la formule creuse : *"retrouver un meilleur équilibre entre les salaires et le profit constitue une priorité sur le plan économique et une urgence sur le plan social"* ("Le Monde" du 8 mars 1995). Pour ce qui est de l'enseignement public, son orientation générale s'inscrit dans la continuité de la politique du gouvernement Balladur.

L'ENSEIGNEMENT

Dans une interview accordée à vendredi du 8 mars 1995, le "candidat-citoyen", "candidat du mouvement" déclare :

"Nous devons aussi adapter l'école à l'évolution de la société, l'ouvrir aux réalités, en substituant un

enseignement de référence et de repères (sic !) à un enseignement parfois trop encyclopédique.

Je crois qu'il est nuisible d'opposer enseignement professionnel et culture générale : je propose de rapprocher ces deux formes d'enseignement."

Bayrou et Fillon pourraient reprendre à leur compte ces propos.

LES LOIS PASQUA

Enfin, entre autre exemple : interpellé sur les lois Pasqua au cours d'une réunion d'étudiants le 4 mars 1995 à l'université de Créteil, Jospin a pris la position suivante :

"A l'université de Créteil, samedi 4 mars, les jeunes étaient acquis au candidat socialiste, Lionel Jospin. Autant dire que ses attaques, nuancées, contre les lois Pasqua ont été vivement applaudies. "Je ne dirai certainement pas (...) que je demanderais que soient barrées ou biffées d'un trait de plume les lois Pasqua", a-t-il déclaré, précisant qu'il n'abolirait pas ces textes. Il souhaite plutôt les "peigner" afin de les rendre plus conformes à l'esprit de la République et des droits de l'homme. "Je reviendrai au principe républicain du droit au sol", a affirmé M. Jospin. "Tout enfant né sur le sol français est Français". ("Le Monde" du 7 mars 1995).

"Avec Jospin, c'est clair" : les lois ultra-réactionnaires élaborées à l'instigation de Pasqua ne doivent pas être abrogées.

DIALOGUE SOCIAL

À plusieurs reprises, Lionel Jospin s'est félicité de la reprise du "dialogue social" entre le patronat et les syndicats en évoquant la rencontre du 28 février 1995. Par son programme et son orientation, le "candidat-citoyen" prépare le Parti Socialiste à s'engager un peu plus dans une politique de soutien de facto au gouvernement bourgeois que le nouveau président de la République constituera, ce soutien prenant sans doute la forme d'une "opposition de sa majesté". Comme les dirigeants des organisations syndicales ouvrières, qui ont déjà pris date pour une nouvelle rencontre avec le CNPF au mois de juin prochain, il se situe sur le terrain du "dialogue social", c'est-à-dire celui d'une amplification de la concertation et de la participation qui sera nécessaire au prochain gouvernement pour redoubler son offensive contre les masses.

UNE PREMIÈRE FAUSSE NOTE

Lors du congrès extraordinaire du 5 février 1995, suite au vote des adhérents, l'ensemble des dirigeants du Parti Socialiste se sont ralliés à la candidature de Lionel Jospin. En apparence, une touchante unanimité s'est faite autour du "candidat-citoyen". Le courant fabiusien qui ressort sensiblement affaibli des affrontements internes du mois de janvier, la Gauche Socialiste, les partisans d'Henri Emmanuelli, les amis de Jean Poperen et ceux de Louis Mermaz ont accepté les exigences du "pôle rénovateur" de Pierre Mauroy, Martine Aubry, des rocardiens, de Jean-Christophe Cambadelis. Seul Jack Lang boude dans son coin. En visite privée en Colombie, enivré par l'air des hauts plateaux, Lang a déclaré :

"J'ai commis une erreur en faisant trop confiance à mes amis. J'aurais dû me présenter comme candidat et dire : qui m'aime me suive" et il a affirmé "qu'il jouissait de la confiance populaire, mais qu'il a été trahi par certains amis à l'intérieur du parti. C'est une chose surprenante : un candidat, soutenu par la jeunesse du pays, qui jouit de la sympathie générale, a été effacé par le parti." ("Le Monde" du 9 mars 1995)

Effectuant une nouvelle reculade, Henri Emmanuelli a cautionné le programme de Lionel Jospin. Le 9 mars il a déclaré :

"Etre candidat à la présidence de la République, ce n'est pas être le porte-parole du parti, ce n'est pas être prisonnier d'une plate-forme élaborée par un parti, mais c'est une tentative pour établir un lien entre les Français." ("Libération" du 10 mars 1995)

En apparence, abrités derrière Lionel Jospin, les naufrageurs du Parti Socialiste ont les coudées franches pour reprendre l'initiative en relançant sous une autre forme l'opération Delors. Dans les faits tout n'est pas si simple pour eux. malgré son orientation, Lionel Jospin, à la différence de Delors, est le candidat du Parti Socialiste. Lui-même doit en tenir compte. Déjà, suite à la présentation de son programme à la presse, une première fausse note s'est faite entendre. "Libération" du jeudi 9 mars 1995 rapporte :

«LE PROJET présidentiel de Lionel Jospin a provoqué quelques remous, hier, au Parti socialiste. Le matin au secrétariat national, puis l'après-midi devant le bureau national, plusieurs responsables sont montés au créneau pour regretter que les propositions du candidat ne prennent guère en compte la plate-forme présidentielle du parti. Des "avis un peu divers" se sont faits entendre, selon l'expression du porte-parole du PS, Jean Glavany. Au cœur des débats : la réduction du temps de travail que plusieurs dirigeants ont jugé trop modeste, et la baisse des charges sociales.»

Devant les parlementaires socialistes, le 9 mars, Lionel Jospin a du s'expliquer et "Libération" du 10 mars commente :

«"Pas de "contradiction avec les positions du PS". *Ces propos ne devraient guère rassurer certains dirigeants socialistes qui, de moins en moins discrètement, s'inquiètent de la modestie des propositions du candidat, s'agissant notamment de la réduction du temps de travail ou de la baisse des charges sociales.*

Libre de parole, Lionel Jospin entend mener son combat à sa guise : "Il faut porter un discours fait de la nécessité d'assumer ce que nous avons fait de positif, et, en même temps tirer les leçons de cette expérience

du pouvoir et être capables de proposer un certain nombre d'approches nouvelles ce qui sera fait "sans contradiction avec les positions du Parti Socialiste" a-t-il cru bon de préciser, mais avec "son approche, sa couleur spécifique", a-t-il insisté."»

De toute évidence, l'orientation de Lionel Jospin pose problème.

LE PS ET LES TRAVAILLEURS

Le Parti Socialiste s'est reconstitué en 1971 dans la tradition de la SFIO et en occupant sur l'arène politique la place que celle-ci occupait. Pour reconstruire l'électorat "socialiste", le nouveau PS a dû formellement "gauchir" allant jusqu'à évoquer la "rupture avec le capitalisme". Au pouvoir, ce fut évidemment autre chose. Mais cela suffit pour situer le PS comme un Parti ouvrier, mais un parti traître et dégénéré.

En occupant cette place politique, sous la direction de Mitterrand, le PS semblait donner, en utilisant les possibilités électorales que la Ve République laissait, une réponse satisfaisant la population laborieuse et la jeunesse à la question du pouvoir. Il a conquis de multiples positions dans les municipalités, les conseils généraux, jusqu'à faire élire en 1981 Mitterrand président de la République et obtenir la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Mais les prolétaires et les jeunes n'ont pas pour autant adhéré massivement au PS en 1981. Le PS au pouvoir a pris en charge la gestion de la société bourgeoise en crise. Ce qui fait s'éloigner prolétaires et jeunes de ce parti. Le Parti Socialiste est avant tout constitué par des réseaux d 'adhérents tissés autour des députés, des maires, des conseillers généraux et régionaux, voire d'associations diverses qui vivent des subsides publics. Pour une grande partie d'entre eux, la carte du parti et "l'activité militante" en son sein est un moyen d'échapper au mode de vie du prolétariat et d'acquérir une "position sociale", aussi dérisoire soit-elle. Dans leur grande majorité, les adhérents du Parti Socialiste sont imprégnés jusqu'à la moelle de la "culture de gouvernement" et d'une orientation de gestion de la société bourgeoise. L'accentuation de la crise économique réduit considérablement le "grain à moudre" et tend les oppositions avec les masses.

Dans les entreprises où il est présent, le Parti Socialiste apparaît le plus souvent sous le visage de la CFDT, organisation cléricale et bourgeoise à la pointe de l'application de la politique du gouvernement et du patronat. Dans le dernier secteur du prolétariat où le Parti Socialiste gardait une implantation massive réelle, chez les enseignants, les militants n'ont pas, dans leur grande masse, opposé de résistance à la liquidation de la FEN, opération que les dirigeants du PS et du PCF ont menée de concert. Non seulement le Parti Socialiste est irredressable en tant que tel, mais dans leur grande majorité, ses adhérents sont eux aussi définitivement passés du côté de l'ordre bourgeois.

LE CLIVAGE À L'INTÉRIEUR DU PS

L'orientation que suivent tous les dirigeants PS mène à la liquidation de ce parti étant donné que les uns et les autres sont du côté de la défense de l'ordre bourgeois en déconfiture. Mais entre eux il y a une contradiction fondamentale qui provoque un clivage profond. Certains sont ouvertement pour la liquidation immédiate du Parti Socialiste en tant que parti ouvrier. Ils agissent directement en fonction d'un des objectifs de la bourgeoisie : la destruction du Parti Socialiste parce que, bien que traître et dégénéré, le prolétariat et la jeunesse s'efforceront de l'utiliser pour se mobiliser et engager le combat contre elle. D'autres sont contre la liquidation immédiate du Parti Socialiste et s'opposent sur ce point aux premiers. Pour eux, la disparition du Parti Socialiste s'identifie à leur propre disparition aux plans politique et social. C'est pourquoi ces derniers cherchent à résister aux premiers et ont un écho réel parmi les cadres intermédiaires et les adhérents. Ils expriment la nécessité de développer une orientation qui permette de garder une certaine audience dans le prolétariat qui constitue leur électorat.

Mais leur capacité de résistance est considérablement limitée par le fait que la crise économique ne leur laisse que peu de marge de manœuvre et que comme les premiers, par nature, ils ne peuvent pas rompre avec la bourgeoisie. Pour ou contre la défense du Parti Socialiste, c'est la contradiction fondamentale qui traverse ce parti. A cette contradiction, se combinent celles résultant de la lutte sordide que mènent entre eux les courants, clans, clubs, cliques, individus pour le contrôle du Parti Socialiste. A certains moments, elles jouent un rôle décisif dans la compréhension des renversements d'alliance et des trahisons qui ont lieu dans le PS.

LES NAUFRAGEURS À L'ŒUVRE

En mars 1993, la bourgeoisie a gagné les élections législatives. Le gouvernement Balladur, appuyé sur la majorité RPR-UDF, a été constitué. Sa tâche immédiate a été d'engager l'offensive contre le prolétariat et la jeunesse mais aussi de préparer les conditions d'un rétablissement du fonctionnement normal de la Ve République par l'élection d'un candidat des partis bourgeois à la présidence de la République. Dans cet objectif, la possibilité de porter un coup décisif au Parti Socialiste vers sa liquidation n'était pas de moindre importance. Au compte de la bourgeoisie, Michel Rocard s'est une nouvelle fois porté candidat à la réalisation de la sale besogne. Tablant sur la démoralisation de l'appareil du Parti Socialiste suite à la cinglante défaite électorale de mars 1993, pariant sur la volonté de revanche d'une partie des jospinistes à l'encontre de Laurent Fabius, Michel Rocard a pris le "pouvoir" au sein du PS. Il fut soutenu par Pierre Mauroy, une grande partie des jospinistes, la Gauche Socialiste, et il a tenté d'engager le Parti Socialiste dans un processus d'auto-dissolution dans un soi-disant Mouvement.

Michel Rocard, alors fer de lance des liquidateurs, n'a pas pu mener à terme son entreprise de destruction. Confronté à la résistance de ses opposants et d'une partie de ses alliés qui le tenaient en otage, il a d° reculer. En octobre 1993, contrairement à ce que voulait Michel Rocard, c'est un nouveau congrès du Parti Socialiste qui s'est tenu. Bien plus,

au lendemain des élections européennes de juin 1994, Michel Rocard a été tenu à juste titre responsable du K.O. électoral du Parti Socialiste. Il a été à son tour éjecté de la direction de ce parti. Henri Emmanuelli, soutenu par le courant fabiusien, la vieille garde mitterrandiste autour de Louis Mermaz, une partie des jospinistes, les amis de Jean Poperen... et la Gauche Socialiste, a pris la tête de la "rébellion" contre Rocard. L'offensive des liquidateurs du Parti Socialiste semblait stoppée.

ÉCHEC DE L'OPÉRATION DELORS

Mais la bourgeoisie n'a pas renoncé. Relayée au sein du Parti Socialiste par le "pôle rénovateur" constitué autour de Pierre Mauroy, Martine Aubry, Jean-Christophe Cambadelis et les partisans de Rocard, elle a lancé l'opération Delors. Il s'agissait d'interdire au PS de présenter aux élections présidentielles son propre candidat et d'engager le processus allant vers sa dissolution. Dans son discours de clôture du congrès de Liévin, Henri Emmanuelli s'est fait le chantre de la candidature Delors, tout en ne cédant pas sur la question de la liquidation du PS en tant que tel. Dans ce discours, après avoir affirmé *"il est temps de mettre fin au consensus entre sociaux-démocrates et démocrates chrétiens qui a été le mode de gestion de l'Europe pendant trente ans"* il a lancé un vibrant appel à Jacques Delors, candidat démocrate chrétien par excellence.

Pourtant, l'opération Delors a échoué. Ce dernier a renoncé à se présenter en arguant du fait que s'il était élu, il n'aurait pas de majorité pour soutenir sa politique. Il s'agit d'une tartuferie. Giscard d'Estaing lui-même ne vient-il pas de déclarer, en annonçant son propre renoncement à être candidat, qu'il regrettait profondément le retrait de Delors et que s'il avait eu à former un gouvernement, il aurait fait de ce dernier son ministre des Affaires étrangères. En réalité, Delors savait que sa politique était massivement rejetée par le prolétariat et la jeunesse et que, malgré les sondages promettant des millions d'électeurs ouvriers, ils ne voteraient pas pour lui. Le rejet par les masses de la politique de Delors s'est exprimé dans le Parti Socialiste et a reçu un écho certain auprès de ceux qui s'opposent en son sein à sa destruction. Ainsi, rendant compte du congrès de Liévin, "Le Monde", "Libération", "Les échos" et à leur suite l'ensemble de la presse au service de la bourgeoisie, y compris "L'Humanité", ont masqué le contenu de l'intervention du sénateur Jean-Luc Mélanchon.

RÉSISTANCE AU SEIN DU PS

Rompant l'œcuménisme des dirigeants dans leur soutien à Jacques Delors, Jean-Luc Mélanchon a dit :

> *"Me situant au même niveau de franchise que Jacques Delors dans son livre et son entretien à France 2, je n'accepterai plus que nous nous contentions d'ambiguïtés. Que certains se fassent applaudir en accusant la droite de vouloir pour les retraites un système minimum plus l'assurance par capitalisation, pour ensuite signer un chèque en blanc au candidat qui, lui, écrit : "L'une des erreurs faites en France a été de ne pas expliquer qu'au-delà d'un minimum décent, il fallait faire appel pour partie à la capitalisation. Qu'on appelle ici à la résistance contre le démantèlement du système des acquis sociaux - dénoncés par les libéraux comme privilèges - pour relever que le même ouvrage, p. 84, affirme: "des groupes ont des privilèges relatifs : la sécurité de l'emploi, un système de retraites plus favorable, des compensations plus importantes lorsqu'ils sont malades. Bien entendu, ces groupes veulent conserver leurs avantages sans se rendre compte qu'en conservant ces avantages, ils privent la société des moyens d'aller à la rencontre des besoins des plus démunis. (...) Quand celui qui pourrait être mon candidat écrit : "c'est parce que certains ont voulu pratiquer une rupture en croyant au progrès infini de l'homme qu'ils ont terminé dans le totalitarisme et dans l'échec, je dis sans plus : quelle offense ! L'entretien télévisé a marqué une prise de distance politique. L'absence d'aujourd'hui est une prise de distance physique. Il faut en prendre acte avec lucidité"* (vendredi n° 239 - décembre 1994)

Le sénateur Mélanchon et son courant, la Gauche Socialiste, ne peuvent pas être taxés de gauchisme. En juin 1993, Jean-Luc Mélanchon et son acolyte Julien Dray étaient des chauds partisans de Michel Rocard et se prononçaient pour la transformation du Parti Socialiste en Mouvement. Mais, cette fois, Jean-Luc Mélanchon, par sa charge contre Delors, ne faisait qu'exprimer le rejet de Delors par une grande partie du PS, expression déformée du sentiment de millions de travailleurs. A titre d'exemple, le 19 janvier 1995, la section du PS de Lens diffusait un tract dans lequel elle expliquait :

> *"Il faut que vous sachiez que la section lensoise a adopté, depuis le congrès de Rennes, une position qui la place en minorité par rapport à la direction du PS et notamment celle du Pas-de-Calais.*
>
> *La section n'a pas approuvé :*
>
> *- l'action malfaisante des courant ;*
> *- la prise du pouvoir à la tête du PS par Michel Rocard ;*
> *- le congrès de Liévin qu'elle a considéré comme inutile*
> *- le recours à Jacques Delors présenté comme "le sauveur" et dont personne ne savait quelle politique il appliquerait ni quel premier ministre il choisirait (et si celui-ci avait été Raymond Barre ?) ;*
> *- la trahison que représentait, vis à vis de nos anciens, le recours à la "social-démocratie", conçu sans doute pour faire plaisir à Delors."*

La résistance de nombreux membres du PS a, malgré la capitulation des dirigeants, été un obstacle insurmontable à la candidature Delors.

LES NAUFRAGEURS NE RENONCENT PAS

Cependant, les naufrageurs du Parti Socialiste persévèrent. Ils poursuivent ce qui est nécessaire à la bourgeoisie, au gouvernement qui détiendra le pouvoir à l'issue des élections présidentielles. Avec et derrière Lionel Jospin, ils ont repris l'initiative. Ils sont à nouveau à l'ouvrage. Mais le Parti Socialiste n'est pas encore liquidé. C'est pourquoi d'autres développements de sa crise sont inéluctables. Plus que jamais, l'existence du Parti Socialiste est en cause.

(Le 12 mars 1995)

RUSSIE : GUERRE CONTRE LES TCHÉTCHÈNES

SITUATION MILITAIRE EN TCHÉTCHÉNIE AU 22 FÉVRIER

Deux mois après l'engagement massif de l'armée russe en Tchétchénie, le 13 février, les forces armées russes et tchétchènes ont conclu une trêve. A ce moment les troupes russes étaient encore loin de contrôler l'ensemble de ce pays. Mais les hostilités ont repris le 19 et une dépêche (AFP, Reuter, AP) en date du 22 février annonçait :

«Les chars russes appuyés par l'aviation et l'artillerie ont bouclé mardi le dernier accès à la capitale tchétchène repoussant les indépendantistes dans leurs bastions hors de la capitale.

«A l'issue d'une vaste et rapide offensive, une vingtaine de chars et de blindés russes ont pris position sur la principale route du pays, au sud-est de Grozny, coupant ainsi l'accès aux dernières positions indépendantistes dans les quartiers sud de la ville. L'infanterie russe a pénétré dans le village d'ALKAN-IOURTE et plusieurs blindés ont pris position aux abords du village de GOÏTI. L'offensive a été préparée par un pilonnage d'artillerie dans la nuit de lundi à mardi et par plusieurs raids aériens, tôt mardi matin, contre les positions tchétchènes à TCHERNORETCHIE (Sud de Grozny), ALKAN-IOURTE ainsi que près du village de STARYATAGUI.

«Le porte-parole du président indépendantiste Djokhar DOUDAÏEV, Movlati OUDOUGOV a indiqué que des raids ont été également lancés sur la ville d'ARGOUN, fief indépendantiste situé à 15 kms à l'est de Grozny.

«Grâce à la percée spectaculaire de leurs chars, les russes contrôlent désormais tous les accès à Grozny après avoir semé la panique dans les rangs tchétchènes, les combattants indépendantistes battant précipitamment en retraite dans leurs véhicules tout terrain en même temps qu'une cohorte de civils. Mais quelques heures plus tard les Tchétchènes préparaient la contre-offensive. A 1,5 km des blindés russes un groupe d'une vingtaine de combattants se partageaient les pains de dynamite qu'ils chargeaient dans leurs roquettes pour les rendre plus meurtrières.

«... D'autre part, les russes ont lancé mardi un avis de recherche contre Djokhar DOUDAÏEV. Selon le texte diffusé en Russie et sur le territoire tchétchène "l'anonymat et la sécurité personnelle de l'informateur sont garantis".»

ÉCHEC DE L'INTERVENTION PAR PROCURATION (AVANT LE 11 DÉCEMBRE 1994)

Voilà où en étaient les opérations militaires au 22 février 1995. Manifestement l'armée russe s'efforce de couper les Tchétchènes du Daghestan, de les refouler au sud dans les montagnes. Mais il faut revenir en arrière et refaire le parcours qui a conduit à ce point. Selon la presse, le général Gratchev, ministre de la défense, aurait dit, avant l'intervention ouverte du 11 décembre 1994, qu'il se chargeait de «régler les problèmes de la Tchétchénie en deux heures avec un régiment de parachutistes». La réalité n'a pas correspondu à cette fanfaronnade. Bien avant le 11 décembre 1994 le gouvernement de Boris Eltsine avait déjà monté des opérations militaires indirectes contre le gouvernement du général Doudaïev, en fournissant des armes à ses opposants.

"Le Monde diplomatique" de janvier 1995 parlait du :

«soutien maladroit apporté à l'opposition locale surtout à la fraction de M. AVTOURKHANOV. Le masque officiel de l'ignorance revêtu à Moscou pour répondre aux questions sur l'origine des avions et des hélicoptères qui durant l'automne, ont bombardé les aéroports et d'autres cibles sensibles autour de la capitale tchétchène ne pouvait duper même les plus crédules. Selon la presse libérale moscovite une des raisons de l'intervention du 11 décembre aurait justement été de couvrir l'échec de l'opération lancée contre Grozny le 26 novembre 1994 quand les forces de l'opposition, aidées pour l'occasion par une trentaine de chars et par quatre-vingts soldats de l'armée régulière russe avaient atteint le centre de la ville avant d'être arrêtées ou massacrées.»

C'est en conséquence de ces échecs que l'intervention directe et ouverte de l'armée russe a été décidée, mais, manifestement, elle l'a été comme devant être une promenade militaire. Ce ne fut pas le cas. Ce n'est que le 19 janvier, qu'au prix de lourdes pertes que l'armée russe s'est emparée du palais présidentiel de Grozny. Pourquoi?

RAISONS DE L'ÉCHEC INITIAL

• L'ensemble des Tchétchènes se sont dressés pour défendre la Tchétchénie. Ils disposaient d'importants armements anti-chars et légers, ceux qu'avaient dû leur céder les troupes russes en 1991 lorsqu'elles avaient quitté la Tchétchénie.

• La désintégration morale d'une grande partie de l'armée russe, notamment, mais pas seulement, de la conscription. Des officiers jusqu'au niveau supérieur ont refusé de combattre. Nombre d'entre eux se sont révélés totalement incompétents. La désorganisation de l'armée et le mauvais état du matériel sont apparus .

• "Le Monde" du 5 janvier 1995 soulignait «une série d'erreurs militaires majeures» :

«Quoi de plus vulnérable qu'un blindé dans les combats de rue! Engager un char dans ces conditions, c'est l'exposer à être détruit par des hommes intrépides sachant manier le lance-grenades, la roquette, voire la bouteille incendiaire. Dans une agglomération soumise à d'intenses bombardements préalables, un blindé a du mal à manœuvrer, de surcroît : sa progression est lente devant les décombres. En outre les raids aériens ou les tirs d'artillerie ont pour résultat que la population apprend à se terrer et à organiser des nids de résistance cachés fatals à un agresseur.

«De ce point de vue, l'état-major russe a ajouté à cette tactique inadaptée l'erreur fatale qui a consisté à ne pas appuyer le déplacement de ses blindés par une infanterie suffisamment motivée pour investir une ville et pour contrer des harcèlements sur les arrières. S'est-il méfié de ses propres conscrits? C'est une hypothèse. Mais il y a aussi dans le contingent russe en Tchétchénie des troupes professionnelles et aguerries, comme les forces spéciales du ministère de l'intérieur ou des éléments de "choc" de divisions anti-émeutes. Ont-elles eu peur de se frotter à des Tchétchènes qui eux, n'ont rien à perdre.»

A l'évidence "Le Monde" est optimiste avec la peau des Tchétchènes.

L'État-major russe a fini par corriger ses erreurs. Il a appliqué la tactique adéquate. De façon systématique l'artillerie a été engagée massivement et a écrasé tous les points de résistance. Des renforts ont afflué. Les troupes de choc du ministère de l'intérieur sont intervenues. Derrière le rideau de feu des bombardements, et certainement au prix de pertes élevées, les troupes russes ont grignoté le terrain, les blindés n'intervenant plus sans déploiement d'infanterie. Le 19 janvier elles sont donc parvenues à prendre le palais présidentiel, et ont fini par aboutir au point où elles en sont aujourd'hui.

FORMATION DE L'EMPIRE TSARISTE

Au début de l'intervention russe les journaux français annonçaient que commençait une «Nouvelle guerre du Caucase». "L'Humanité" du 21 décembre titrait «Boris Eltsine va-t-il embraser tout le Caucase?» en se référant à un passé qu'il faut rappeler, même brièvement. La Russie tsariste s'est constituée par conquête et soumission des peuples du Caucase, de la "Russie" d'Asie, de l'Asie centrale. Les peuples du Caucase n'ont pu être subordonnés à l'empire qu'à la suite de longues guerres qui n'ont pris fin qu'après l'écrasement de la révolte de l'imam CHAMIL, guerre qui dura trente cinq ans de 1825 à 1859. Mais jamais les multiples peuples du Caucase n'ont pu être assimilés, même si une forte colonisation russe a envahi leurs pays. Seule la répression a pu les maintenir sous le joug de l'empire russe.

«LA RÉPUBLIQUE SOVIÉTIQUE DES MONTAGNES»

"Le Monde diplomatique" de janvier a publié ce qui suit :

La révolution de février 1917 souleva d'immenses espoirs dans cette « prison des peuples » qu'était la Russie. Mais la guerre civile fit du Caucase notamment un champ de bataille entre « rouges » et « blancs ». Pourtant, à l'issue de ces affrontements, et pour une courte période, les « peuples montagnards » obtinrent de Moscou la reconnaissance de leurs droits nationaux. Abdurahman Avtorkhanov, un Tchétchène qui publia son premier livre en 1933 à Grozny, avant d'émigrer, analyse cette période (1).

Après la déclaration des droits promulguée par la Révolution russe de 1917, le premier Congrès du Caucase du Nord créa, en mai 1917, le comité central de l'Union du Caucase du Nord et du Daghestan, et lui confia la fonction de gouvernement provisoire de l'État indépendant du Caucase du Nord. En septembre de cette même année, la Constitution provisoire de cet État fut ratifiée par le second Congrès. Et le 11 mai 1918, après que les bolcheviks se furent emparés du pouvoir, le Caucase du Nord proclama son indépendance de la Fédération russe. Ce nouveau statut fut reconnu par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie (avec qui, le 8 juin 1918, la République du Caucase du Nord conclut une alliance.)

Ce fut Denikine [un des généraux tsaristes], pas les bolcheviks, qui frappa le premier contre le nouvel État. Le mouvement des Russes blancs – l'Armée des volontaires – déclencha ses opérations militaires dans le territoire cosaque du Caucase du Nord. Celles-ci furent d'abord bien accueillies par certains peuples montagnards hostiles aux bolcheviks. Mais assez vite le mécontentement se fit jour lorsque Denikine décida de soumettre le Caucase. A ses yeux, le désir d'indépendance des habitants équivalait en effet à un « national-bolchevisme » qu'il avait pour devoir sacré d'éliminer. Sa politique consista donc à brûler les *auls* (villages) et à exterminer les montagnards rebelles.(...)

Denikine l'emporta : la République du Caucase du Nord tomba. Mais le général vainqueur devint assez vite un conquérant anxieux. Déjà, quelques mois auparavant, en septembre 1919, juste après la révolte des Tchétchènes et des Ingouches, le cheikh Uzun Haji avait libéré les montagnes du Daghestan, de la Tchétchénie, de l'Ossétie et de la Kabardie. Il avait ensuite proclamé l'indépendance de la région et établi un émirat du Caucase du Nord.

En février 1920, Denikine dut évacuer le territoire de l'émirat : l'Armée rouge, accueillie en libératrice, y fit son entrée. Les bolcheviks avaient auparavant reconnu *de facto* le gouvernement d'Uzun Haji et l'avaient aidé à lutter contre Denikine en mettant à sa disposition la 5e armée des forces bolcheviques, commandée par le général Nikolaï Gikalo. Une fois son emirat liquidé, le cheikh Uzun Haji se vit offrir le poste honoraire de mufti des montagnards du Caucase du Nord. Décédant trois mois plus tard, il débarrassa les bolcheviks d'un dangereux allié. Cela n'empêcha pourtant pas l'éruption, en août 1920, dans les montagnes de Tchétchénie-Ingouchie, d'une révolte antisoviétique conduite par Saïd Beck, petit-fils de l'imam Shamil qui avait, de 1825 à 1859, combattu les armées tsaristes.

Le 20 janvier 1921, alors que le soulèvement de Saïd Beck faisait rage, un congrès des montagnards se tint à Vladikavkaz. Moscou y dépêcha son commissaire aux nationalités, Staline. Celui-ci expliqua aux délégués en quoi consistait la politique des nationalités de l'Etat soviétique. Et il proclama l'amnistie de tous ceux qui auraient participé au soulèvement, à condition que le mouvement cessât et que l'autorité de Moscou fût reconnue. Il annonça par ailleurs que le gouverne-

ment soviétique reconnaissait la souveraineté interne et l'indépendance des montagnards. Au nom de son gouvernement, il recommandait enfin la création d'une « République soviétique des Montagnes » pourvue d'une large autonomie interne permettant que le vieux rêve indépendantiste devînt réalité.

L'Assemblée constituante de la nouvelle république se déclara disposée à reconnaître le gouvernement soviétique, mais à deux conditions. D'une part, la *charia* et l'*adat* devaient être acceptées comme lois constitutionnelles de la république soviétique, le gouvernement central de Moscou acceptant de ne pas intervenir dans ses affaires internes. D'autre part, les territoires montagnards autrefois saisis par les tsars devaient être restitués à leurs habitants. Staline accepta ces deux conditions ; les délégués reconnurent officiellement le gouvernement soviétique ; la République soviétique des montagnes fut proclamée. Elle comprenait la Tchétchénie, l'Ingouchie, l'Ossétie, la Kabardie, la Balkarie et le Karatchaï. Le Daghestan devenait une république soviétique indépendante. (...) Les bolcheviks donnèrent d'ailleurs des instructions pour que, dans toutes les administrations, écoles et établissements publics, les portraits de Shamil et de ses *naibs* (lieutenants) remplacent ceux de Lénine et des autres membres du bureau politique. Et, sur ordre de Staline et d'Orjonikidze, plusieurs colonies de peuplement cosaques furent transférées à l'intérieur du territoire russe, les terres libérées étant restituées aux Tchétchènes et aux Ingouches.

Mais rapidement la bureaucratie du Kremlin a triomphé. La "république soviétique des montagnes" a cessé d'exister. Les Républiques et territoires du Caucase du Nord ont été manipulés. Enfin ils ont été intégrés à la République fédérative de Russie dont ils sont devenus la frontière Sud.

DÉPORTATION

Et en 1944 ce fut la grande déportation des Ingouches et des Tchétchènes accusés d'avoir collaboré avec l'armée allemande :

«La RSSA (République socialiste soviétique autonome) des Tchétchènes-Ingouches cessa d'exister. A sa place fut créée la région de Grozny. La population de Tchétchènes et d'Ingouches, qui totalisait 425 000 hommes avant la guerre et formait 58% de la population totale de la République autonome fut arrachée de force à sa terre natale. Les Tchétchènes et les Ingouches d'autres villes et régions d'Union soviétique furent déportés.» ("Le Monde diplomatique de janvier 1995)

Les Tatares de Crimée ont également été déportés sous la même accusation, mais eux en Ouzbékistan.

Ce n'est qu'en 1957 que Khrouchtchev a réhabilité les Ingouches, les Tchétchènes et que les survivants ont été autorisés à regagner leur pays. Les Tatares de Crimée ont également été réhabilités. Le Kremlin a alors rétabli une République autonome d'Ingouchie-Tchétchénie.

LA TCHÉTCHÉNIE MAINTIENT SON INDÉPENDANCE

L'échec du coup d'Etat d'août 1991 à Moscou a accéléré le mouvement vers l'indépendance des Républiques qui composaient l'URSS. Le 8 décembre Boris Eltsine (président de la République fédérale de Russie), Léonid Kravtchouk (président de la République d'Ukraine), Stanislas Chouchkévitch (président de la République de Biélorussie) "constataient" que "l'URSS n'existait plus" et signaient à Minsk un accord créant une Communauté des États Indépendants (CEI). Il était inévitable que le nationalisme se manifeste dans ce kaléidoscope de peuples que constitue la République fédérative de Russie et notamment au Caucase. La Tchétchénie-Ingouchie a pourtant été la seule République qui, après que le 29 octobre 1991 Djokhar Doudaïev ait été élu par 85% des exprimés président de la République, ait proclamé son indépendance.

Mais l'ancien statut n'était plus tenable. Moscou a dû consentir une redéfinition des rapports au sein de la République fédérative de Russie. Le 30 mars 1992 dix-huit Républiques ont signé un accord redéfinissant ces rapports. La République du Tatarstan et celle de la Tchétchénie-Ingouchie ont refusé de signer le nouveau statut. Le 12 décembre par référendum une nouvelle constitution de la fédération de Russie était adoptée. En principe elle rassemble quatre vingt neuf "sujets", dont vingt Républiques (parmi lesquelles la Tchétchénie-Ingouchie à laquelle personne n'a demandé son avis), douze arrondissements, six territoires, quarante-neuf régions, Moscou et St Pétersbourg.

Au prix de concessions qui lui permettent d'avoir, ~~comme la Yakoutie, des rapports économiques et politiques largement~~ autonomes ~~avec les pays étrangers~~, ultérieurement, la République du Tatarstan s'est ralliée à la constitution de la Fédération russe. L'Ingouchie a rompu ses liens avec la Tchétchénie et a rejoint la Fédération russe. Si bien que seule la Tchétchénie, qui n'avait pas même été consultée pour être incluse dans la Fédération russe, a maintenu son indépendance.

LA CONFÉDÉRATION DES «PETITS» PEUPLES DU CAUCASE

"Le Monde diplomatique" d'août 1994 rappelait l'existence d'une confédération des "petits" peuples du Caucase qui regroupe :

«Les "petits" peuples, ceux qui, à l'intérieur de la Russie ou de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan étaient répartis dans une multitude de "Républiques autonomes" ou de "Territoires autonomes", contrairement aux Azéris (Azerbaïdjan), aux Géorgiens et aux Arméniens qui bénéficiaient du statut de République soviétique. Seize peuples sont représentés au sein du parlement de la CPC, sur le principe "un peuple, une voix" : un million de Tchétchènes ont ainsi le même poids que quelques dizaines de milliers de Lacks du Daghestan. Avec ses pouvoirs législatif et exécutif, la CPC est une authentique autorité politique et un défi à Moscou, d'autant qu'elle dispose de forces armées dirigées par un Kabard qui est aussi ministre de la défense d'Abkhazie. M. Ouri Chanibov (président de la CPC) rêve de créer une force d'intervention rapide, une unité de "bérets verts" pour aider au maintien de la paix et pour "que les conflits internes au Caucase ne soient pas utilisés comme prétexte pour des interventions étrangères".»

CONDAMNATION DE L'ATTAQUE RUSSE

Les gouvernements d'Ingouchie et du Daghestan ont condamné l'attaque russe contre la Tchétchénie, la population de ces pays l'a paralysée autant que cela lui a été possible. Quant à la CPC selon "Le Monde diplomatique" de janvier 1995 :

«Le congrès extraordinaire de la Confédération réuni à Naltchik capitale de la République de Kabardino-Balkarie dès le 10 décembre, a mis en place un état-major de coordination de l'aide à la Tchétchénie. Dans une déclaration il a menacé de demander à tous les peuples du Caucase du Nord de retirer la signature de leurs Républiques du bas du traité de la fédération. M. Rouslav Aouchev, le président ingouche, a fait savoir qu'il envisageait d'ores et déjà une telle démarche.»

Quant à la réalité et à l'efficacité de cette prise de position elles restent à démontrer.

DÉSASTRE ÉCONOMIQUE EN TCHÉTCHÉNIE

Les pays du Caucase du Nord se heurtent à une contradiction difficilement surmontable. L'oppression et l'exploitation dont ils ont souffert sous le régime tsariste et ensuite sous celui de la bureaucratie du Kremlin ont exacerbé leur nationalisme, un nationalisme qui d'ailleurs les oppose souvent les uns aux autres. Mais économiquement, chacun de ces pays et tous ensemble, sont inviables s'ils ne s'intègrent pas dans le tissu économique russe et dans tout le Caucase du Nord l'effondrement économique est encore beaucoup plus grand et brutal que dans l'ensemble de la Russie. D'ailleurs la CPC elle-même se prononce pour le maintien du Caucase du Nord au sein de la Fédération russe, cette dernière devenant une confédération de Républiques.

La Tchétchénie est particulièrement touchée. Depuis qu'elle a proclamé son indépendance, en 1991, Moscou lui a supprimé tout subside et exerce contre elle un rigoureux embargo économique. A quoi s'ajoute que le gouvernement Doudaïev a pratiqué une politique de rapide restauration capitaliste. Les résultats sont catastrophiques pour la population laborieuse : les usines ferment, l'agriculture revient à un stade primitif, une foule de mendiants apparaît. Par contre une mince couche de spéculateurs s'enrichit et roule (ou roulait) en voiture de luxe dans les rues de Grozny.

La situation économique et sociale en Tchétchénie ne cessant de s'aggraver, les oppositions politiques sont apparues et se sont développées. "Le Monde" du 19 janvier rappelle :

«Deux ans plus tard [après l'indépendance - NDLR] le mécontentement reprend le dessus : isolée, privée des subsides de Moscou, la Tchétchénie périclite. On fait la queue pour le pain, les salaires ne sont plus versés, les écoles sont fermées. C'est l'époque des meetings de protestations sur la place centrale de Grozny. On y réclame la tenue d'un référendum sur la confiance au général-président. Malgré son manteau de cuir et son Borsalino, qu'il dit préférer à l'uniforme pour ne pas "avoir l'air d'un dictateur", c'est sans état d'âme qu'il a fait tirer sur son Parlement en avril 1993, démantelé l'opposition et s'est arrogé tous les pouvoirs.»

Selon la presse la situation économique, sociale et politique ne faisant que s'aggraver, la chute de Doudaïev ou sa capitulation devant la pression de la Russie était inéluctable. Alors pourquoi l'intervention militaire du 11 décembre 1994 et la guerre ?

BORIS ELTSINE TENTÉ DE REDORER SON BLASON

La décomposition économique en Russie aussi ne cesse de s'aggraver. En 1994 la production globale a encore diminué de 15% par rapport à 1993. La dévalorisation du rouble par rapport au dollar s'est accélérée depuis octobre 1994, fin janvier 1995 le rouble est tombé à son plus bas niveau : 4 000 roubles pour un dollar. Le déficit budgétaire aurait atteint en 1994 environ 10% du PIB. Bien entendu l'opération militaire engagée en Tchétchénie va encore creuser le déficit budgétaire de 1995 : le coût en serait déjà d'un milliard de dollars. Les impôts ne rentrent pas. Le Trésor russe en serait réduit à une très dangereuse cavalerie. Pour combler le déficit budgétaire sans avoir trop recours à la planche à billets il émet des bons du Trésor à un taux d'intérêt qui dépasse aujourd'hui 300%. Plus grave : les bons du Trésor émis actuellement servent à rembourser ceux émis précédemment. Les investissements étrangers qui auraient atteint 230 millions de dollars en septembre 1994, seraient tombés à 150 millions en octobre, à 90 millions en novembre, à 50 millions en décembre.

Conjointement la crise politique chronique a tendance à s'aggraver. Boris Eltsine et son équipe sont de plus en plus isolés. Le pouvoir est de plus en plus inefficace.

Conçue comme une "promenade militaire", l'intervention de l'armée russe en Tchétchénie, en exaltant le nationalisme russe, devait redorer le blason de Boris Eltsine. Les résultats n'ont pas été ceux attendus. La population Tchétchène s'est rassemblée et a combattu l'envahisseur russe. En lieu et place de la "promenade militaire" prévue se déroule une guerre très dure et sanglante.

Du coup est apparue en pleine lumière la déliquescence de l'armée russe. Au plus haut niveau de la hiérarchie militaire s'est exprimé le refus de participer à cette opération. Publiquement le vice-ministre de la défense, Boris Gromov, le général Alexandre Lebed, qui commande la célèbre 14ème Armée stationnée en Transnistrie (Moldavie), le général Kondratiev autre vice-ministre de la défense, le général Vorobiev premier adjoint au commandement de l'Armée de terre, les trois principaux commandants de la région militaire du Caucase du Nord se sont élevés contre cette opération militaire.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le pouvoir de Boris Eltsine est comme lui-même chancelant. Les dits "libéraux" - les Egor Gaïdar, Elena Bonner, Guennadi Bourboulis, Gleb Iakounine, beaucoup d'autres - qui en 1993 au moment de l'assaut armé contre le parlement et après, se situaient au côté de Boris Eltsine, le critiquent aujourd'hui, dénoncent «la dérive autoritaire du régime». Ils s'élèvent contre «l'aventure militaire» de Tchétchénie. Pour autant ils n'abandonnent pas totalement Boris Eltsine.

Par contre, en ce qui concerne l'opération militaire en Tchétchénie, Eltsine a le soutien de certains de ses adversaires d'hier, par exemple : d'Alexandre Barkachov, chef d'une formation armée qui, en septembre-octobre 1993, défendait le parlement, de Vladimir Jirinovski, ultra-nationaliste délirant, dont le parti le "Parti libéral démocrate" a obtenu le plus de suffrages des partis présentant des candidats aux élections au "parlement" du 12 décembre 1993. Le néo Parti communiste aussi soutient Eltsine. D'autres encore.

La direction politique de l'Etat russe est de plus en plus assumée par un nouvel organisme le "Conseil de Sécurité", que certains considèrent comme un nouveau "polit-buro". Il est composé de neuf membres dont seuls quatre en sont des membres permanents. Ces quatre membres sont qualifiés pour présider ce conseil sur directives de Boris Eltsine, qui en est le président, lorsqu'il en est absent, ce que son amour de la bouteille rend de plus en plus fréquent. Au moment où l'opération militaire contre la Tchétchénie a commencé, Moscou a été militairement quadrillé pour assurer le pouvoir d'Eltsine et comme si un coup d'Etat était redouté. Mais en principe dans quelques mois devraient avoir lieu des élections législatives, dans un an des élections présidentielles où Eltsine devrait remettre sa présidence en jeu. Or, à en croire les sondages, seulement 3% des électeurs voteraient pour Eltsine s'il était candidat aux présidentielles. Il est soupçonné de vouloir annuler les élections législatives et présidentielles en procédant à un coup de force. Le régime actuel est autoritaire, le président détient tous les pouvoirs, ce caractère ne cesse de s'accentuer. Ce n'est pas incompatible, au contraire, avec ce que certains journalistes estiment être "une situation de fin de règne", voire de fin de régime.

AUTRES RAISONS DE L'INTERVENTION MILITAIRE EN TCHÉTCHÉNIE

La volonté de porter un coup d'arrêt à la tendance à la désagrégation de la République fédérative de Russie est évidemment à l'origine de l'opération militaire contre la Tchétchénie. Moscou redoute que si elle reste indépendante, en dépit de ce que les Républiques de Yakoutie, de Sibérie, de Tartarstan aient signé le traité de 1993 sur la Fédération russe, elles finissent par réclamer leur indépendance et déchirent ce traité. Il faut donc en finir avec la République indépendante de Tchétchénie.

Par ailleurs la Tchétchénie possède certaines réserves de pétrole. C'est évidemment une des raisons de l'opération militaire engagée par Moscou. Mais ces réserves sont limitées et c'est une raison secondaire. Plus important est le fait qu'elle soit traversée par un pipeline venant de Bakou. Et surtout, en concurrence avec la Turquie, pour le transport du pétrole, extrait en Azerbaïdjan, vers l'Europe, Moscou voudrait que plusieurs autres pipelines en provenance de Bakou et en direction de Novorossilsk sur la mer Noire, traversent la Tchétchénie.

Mais "Le Monde diplomatique" de février 1995 développe une thèse qui vaut d'être reprise :

La question du remembrement de l'Union est désormais officiellement posée. A Moscou comme à Kiev, à Erevan comme à Tachkent. On en discute entre chefs d'Etat de la Communauté des Etats indépendants (CEI) ; les grandes entreprises y poussent ; les peuples en ressentent le besoin et le signifient (les élections en témoignent partout), même s'ils ne sont pas prêts à céder sur ce qui fonde leur identité ou signe leur indépendance : langues et cultures, gouvernements nationaux et drapeaux. Le dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEI, qui s'est déroulé en octobre 1994, a décidé, à l'unanimité, la création d'un comité économique de coordination, présenté comme un premier pas vers la réunification de l'espace économique. Mais deux conceptions s'opposent : celle de la Russie et celle de ses partenaires.

Moscou cherche à (re)prendre la direction de l'ensemble géopolitique, profitant de la situation sociale et économique catastrophique des autres Républiques, des tensions nationales (en Géorgie, en Moldavie ou en Arménie), pour dicter sa loi. C'est moins d'une nouvelle union, voire d'une confédération, dont rêve le président Eltsine que d'un nouvel empire qui intégrerait des Etats renonçant, peu ou prou, à leur indépendance. Ainsi, dans le comité de coordination économique, la Russie s'est arrogé la majorité des voix. Et, dans un pays où la symbolique est importante, c'est au Kremlin que se sont réunis les chefs d'Etat de la CEI – pour la première fois depuis 1991 –, tandis que le président russe seul informait la presse, rompant avec la collégialité habituelle.

Les anciennes Républiques ne l'entendent pas ainsi. Le président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbaev, a proposé la constitution d'une union euro-asiatique, sorte de confédération étendue à l'espace post-soviétique. Les Républiques d'Asie centrale soutiennent ce plan, qui a aussi les faveurs de l'Ukraine et de la Biélorussie. Mais la fragilité de l'équilibre des économies – et donc l'équilibre politique – au Kazakhstan, en Ukraine et en Biélorussie incite leurs dirigeants à la prudence, tandis que l'Arménie ou la Géorgie, exsangues, capitulent devant les prétentions du Kremlin. M. Boris Eltsine a donc pu rejeter d'un revers de la main le projet de M. Nursultan Nazarbaev, sans que ni celui-ci ni aucun autre des présidents de la CEI ne claque la porte.

Cependant, le Kremlin ne peut espérer gagner la partie que s'il maintient le rapport de force en sa faveur. Or celui-ci dépend de deux facteurs : la stabilité politique et le maintien de l'intégrité russe. Les Républiques autonomes (vingt et une en comptant la Tchétchénie) et certaines régions de Russie (la Sibérie occidentale et l'Extrême-Orient) n'ont pas abandonné toute velléité d'indépendance, qu'elles pourraient acquérir dans le cadre d'une recomposition de l'union (4). Les anciennes Républiques n'y verraient sans doute pas d'inconvénients (sauf la Géorgie, confrontée à la sécession abkhaze), car ce serait un moyen d'affaiblir le pouvoir central russe.

Dans ces conditions, le Kremlin ne pouvait risquer que la Tchétchénie serve d'exemple à d'autres séparatismes (5). Le président russe s'est lancé dans l'aventure, pensant rallier à lui les « patriotes » (les communistes, les agrariens, la coalition du général Alexandre Routskoï qui a le vent en poupe, le complexe militaro-industriel). Il espérait aussi impressionner le « proche étranger » (les anciennes Républiques de l'Union soviétique) ainsi que le monde. Deux mois après le début de son action militaire, et malgré la sanglante prise de Grozny, le succès de cette stratégie reste incertain.

BERNARD FREDERICK.

La réunion des chefs d'Etat de la CEI qui s'est tenue le 10 février à Alma-Ata, à laquelle Boris Eltsine est arrivé si ivre qu'il s'est effondré à sa descente d'avion, a confirmé cette appréciation. Le gouvernement russe y a proposé un "pacte de sécurité", de "défense commune des frontières extérieures" où la Russie était la pièce maîtresse. Les gouvernements des autres Républiques ont repoussé ce projet et lui ont substitué un texte qui prévoit une vague coordination entre les pays membres de la CEI pour la "défense des frontières".

LA TCHÉTCHÉNIE N'EST PAS L'AFGHANISTAN

Pourtant il ne faut pas ignorer les moyens et possibilités dont dispose le Kremlin par rapport à la Tchétchénie et au Caucase du Nord. D'ores et déjà tentative est faite de mettre sur pied un pouvoir et une administration "tchétchènes" sans beaucoup de succès il est vrai. Mais ni la République ingouche ni celle du Daghestan n'ont rompu, malgré leurs déclarations, avec le Kremlin. La République d'Ossétie du Nord est pro-russe. Quant à l'Abkhazie et à la Géorgie, qui ne font pas partie de la Fédération russe, elles sont depuis 1993 subordonnées, y compris militairement, au Kremlin. L'Azerbaïdjan et son gouvernement sont eux aussi subordonnés au Kremlin. De ce point de vue la comparaison avec l'Afghanistan ne se justifie pas. Coupée du Daghestan la Tchétchénie est isolée.

Mais c'est aussi pour une autre raison que la comparaison n'est pas valable : les Afghans bénéficiaient du soutien politique et militaire des puissances impérialistes et surtout de l'impérialisme américain. Ainsi l'aviation russe a-t-elle été impuissantée par les fusées sol-air américaines dont ont disposé à foison les moudjahidins. Dans le cas de la Tchétchénie c'est au contraire le Kremlin qui est soutenu par les puissances impérialistes en premier lieu par l'impérialisme américain. Certes, comme Boris Eltsine est au fond un agent pur et simple de l'impérialisme américain chargé du maintien de l'ordre en Russie et dans la CEI, par anti-américanisme de circonstance, la presse française, "Le Monde" en particulier, publie-t-elle des articles virulents contre Boris Eltsine et son équipe et qui vantent les mérites des Tchétchènes, leur héroïsme, leur invincibilité, leur magnanimité. Mais le gouvernement impérialiste français soutient lui aussi de facto Eltsine et considère que «la Tchétchénie c'est la Russie».

LA RUSSIE À LA DÉRIVE

Ivrogne invétéré, à la tête d'un immense pays en pleine crise économique, sociale, politique, pays qui est menacé de désagrégation, dirigeant un Etat dont les commandes ne répondent plus ou mal, comment Boris Eltsine peut-il se maintenir au pouvoir? Premièrement par une sorte d'équilibre de l'impuissance. Nulle force politique ne semble dans l'immédiat en mesure de le relayer au pouvoir. Deuxièmement parce qu'il bénéficie du soutien politique des puissances impérialistes qui redoutent que le chaos s'étende à l'ensemble de l'ex-URSS et qui, au moins pour l'instant ne peuvent miser sur un autre cheval.

Seul le prolétariat est porteur dans la Fédération de Russie, comme dans la CEI d'un nouvel ordre social, économique et politique, en s'emparant du pouvoir, en détruisant le vieil appareil d'Etat hérité de 65 ans et plus de domination sans partage de la bureaucratie du Kremlin, en faisant revivre les soviets, en donnant une réalité au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en rétablissant la propriété d'Etat des moyens de production, le monopole d'Etat du commerce extérieur, en mettant sur pied un plan de production établi et réalisé sous contrôle ouvrier, etc. Toute autre force politique s'emparant du pouvoir ne peut qu'aggraver, précipiter la crise économique, sociale et politique.

Actuellement le pouvoir de Boris Eltsine est menacé d'un puissant mouvement gréviste parce que des corporations entières n'ont pas été payées depuis des mois. Les syndicats de mineurs ont lancé un ultimatum : être payés avant le 1er mars sans quoi à cette date ils engageront "une grève politique". Mais ils n'ont aucune perspective politique sinon celle du remplacement d'une coterie par une autre coterie.

Pendant ce temps les candidats à une dictature militaire s'affirment ouvertement. Parmi eux le général Alexandre Lebed, commandant de la XIVème Armée, dont il a déjà été question plus haut. Il n'hésite pas à donner des interviews à la presse russe et étrangère. Il dit redouter une explosion sociale et que «seules les forces armées seront en mesure d'éviter une désintégration du pays». Certes il a pris position contre l'opération militaire de Tchétchénie, il n'en affiche pas moins un ultra-nationalisme et déclare ne pas être un "démocrate". "Le Monde" du 24 février 1995 rapporte :

> *«"Pour l'instant, le commandant de la XIVème armée attend le jour où Boris Eltsine lui donnera lui-même l'occasion de se manifester. En annonçant par exemple un report des élections. Il frappera alors du poing sur la table et dira : assez. Mais si le général Lebed devait arriver au pouvoir on n'entendra plus parler d'élections" affirme Moslovski Komsomolets.»*

Pendant combien de temps cette situation politique délétère peut-elle se prolonger? Il est impossible de le dire, ni quelle sera son issue. Les élections législatives et plus tard présidentielles auront-elles lieu? Si oui elles marqueront une échéance. Quoi qu'il en soit tant que la voie de la révolution prolétarienne ne s'ouvrira pas la Russie et les pays de l'ex-URSS iront à la dérive.

le 1er Mars 1995.

◆◆◆

Le "Comité" se prononce dans cette guerre pour la défaite de l'armée russe, pour le droit du peuple tchétchène à l'indépendance. Mais il indique que les directions nationalistes petites-bourgeoises sont incapables de résoudre les problèmes auxquels le prolétariat, la population laborieuse, la jeunesse de Tchétchénie et des différents pays du Caucase sont confrontés. Seule la révolution prolétarienne et une nouvelle union des peuples de Russie et du Caucase peuvent les résoudre. De même il ne masque pas la réalité des rapports de forces purement militaires.

SOMMAIRE - C.P.S. n° 57 - 4 avril 1995

Élections présidentielles : déclaration du Comité 1
Pour la liquidation de la Ve République 1
L'enjeu pour la bourgeoisie de ces élections présidentielles 3
La politique du Comité 10
L'organisation ou le parti révolutionnaire et les élections présidentielles 10
Quelle politique, quel programme 10
Une politique, un programme internationalistes 11
Vers la reconstruction du mouvement ouvrier sur un nouvel axe 11
Quel vote émettre ? 12
Comment le gouvernement Balladur a appliqué le programme RPR-UDF dans l'enseignement 13
Jusqu'au bout le gouvernement poursuit son offensive 13
Cela ne suffit pas : ce que signifient les rapports Minc et Laurent 14
Les dirigeants syndicaux se disposent pour soutenir le prochain gouvernement 14
Le combat à mener 15
Sécurité Sociale 16
Un enjeu capital 16
Revendications politiques et revendications économiques 16
Le retard du prolétariat français dans la conquête de la «protection sociale» 17
Des premières mutuelles 17
... À leur «récupération» par la bourgeoisie 18
Les mineurs et à leur suite les cheminots combattent pour la Sécurité Sociale 18
Les Bourses du travail 19
1910 : l'escroquerie des retraites ouvrières et paysannes 19
Les lois de 1928-1930 20
Le programme du CNR contre les plans de la CGT clandestine 21
La vague révolutionnaire et le «compromis de 1945» 21
La création de la Sécurité Sociale 22
L'organisation de la Sécurité Sociale 22
Un salaire «différé» qui appartient à la classe ouvrière, à l'ensemble des salariés 22
Dès 1945 le combat de la bourgeoisie pour limiter la Sécurité Sociale s'appuie sur la collaboration des dirigeants ouvriers 22
Défense de la Sécurité Sociale 23
Derrière Jospin, cancicat du PS, les liquidateurs de ce parti reprennent l'initiative 24
Jospin à l'affût 24
Jospin candidat 24
"Le candidat socialiste met ses pas dans ceux de M. Delors" 25
Le programme de Jospin à l'unisson avec celui du prochain gouvernement 26
L'emploi 26
La protection sociale, les salaires 26
L'enseignement 26
Les lois Pasqua 27
Dialogue social 27
Une première fausse note 27
Le PS et les travailleurs 28
Le clivage à l'intérieur du PS 28
Les naufrageurs à l'œuvre 28
Échec de l'opération Delors 29
Résistance au sein du PS 29
Les naufrageurs ne renoncent pas 30
Russie : guerre contre les Tchétchènes 30
Situation militaire en Tchétchénie au 22 février 30
Échec de l'intervention par procuration 30
Raisons de l'échec initial 31
Formation de l'empire tsariste 31
«La république soviétique des montagnes» 31
Déportation 32
La Tchétchénie maintient son indépendance 32
La confédération des «petits» peuples du Caucase 32
Condamnation de l'attaque russe 32
Désastre économique en Tchétchénie 33
Boris Eltsine tenté de redorer son blason 33
Le conseil de sécurité 33
Autres raisons de l'intervention militaire en Tchétchénie 34
La Tchétchénie n'est pas l'Afghanistan 34
La Russie à la dérive 35